

COLLECTION MÉMOIRE(S) D'ÉTAMPES – VOLUME 6

**LA GRANDE GUERRE DES ÉTAMPOIS :
LES PRISONNIERS EN ALLEMAGNE (1914 – 1919)**

**Par
Clément WINGLER**

**Ville d'Étampes – Service Archives & Patrimoine architectural
Mars 2016**

Illustrations de la couverture :

L'arrivée des prisonniers de guerre français au camp de Giessen (dessin par un prisonnier anonyme, Archives municipales de Giessen) ; prisonniers de guerre français et Turcos (carte postale allemande, année de guerre 1914-1915)

**Collection Mémoire(s) d'Étampes – ISSN : 2417-3851
dirigée par Clément Wingler**

Comité de lecture et de rédaction :

**Nadine Bellamy – Docteur en mathématiques appliquées
Michel Martin – Docteur ès Sciences naturelles
Joëlle Surply – Docteur en Sciences de gestion
Clément Wingler – Docteur en Histoire et civilisations**

**Une publication des Archives municipales d'Étampes :
Service des Archives & du Patrimoine architectural
4 Rue Sainte-Croix – 91150 Étampes
Dépôt légal à parution – Mars 2016**

Parmi les victimes de la Grande Guerre, la postérité a généralement opéré un tri en réservant comme de bien entendu l'honneur le plus insigne aux poilus qui perdirent la vie sur le champ de bataille. En raison même de leur sacrifice, ces derniers furent admis naturellement et sans délai au panthéon de la mémoire nationale déclinée et rappelée tous les 11 novembre jusque dans le plus petit des villages, grâce notamment à ces monuments du souvenir où le nom des Morts pour la France est gravé en silencieux mais incontournable témoignage du traumatisme de la *Der des Ders*. Devant ce cénotaphe, outre les officiels et les combattants de conflits plus récents, se rassemblèrent longtemps ceux des anciens frères d'armes qui avaient survécu aux formidables orages d'acier, certes pas en un groupe d'une totale homogénéité, si ce n'est par la fraternité de ses membres au service de la patrie menacée. En effet, le monde des poilus rescapés comprenait plusieurs catégories de vétérans ; la plus impressionnante étant celle des « gueules cassées » et autres mutilés dont le président à Étampes et en Seine-et-Oise fut Maurice Dormann, directeur de l'imprimerie et du journal *Le Réveil*. Contrairement à cette catégorie de grands blessés, un autre groupe ne portait pas dans sa chair le signe visible de ses souffrances ; il ne revendiquait pas non plus un hommage spécifique ni même parfois que l'on se remémore publiquement ce qui distingua son expérience de la guerre : celle, très singulière, de la captivité chez l'ennemi. Pourtant, dans une ville de la taille d'Étampes, où le conflit avait exigé son tribut de sang d'un grand nombre de famille – avec plus de 400 morts chez les mobilisés –, la singularité de la capture et de l'internement en Allemagne toucha près de 120 poilus, soit un nombre appréciable de soldats qui méritent aujourd'hui d'être tirés de l'oubli.

Pour la première fois, nous avons publié dans le précédent volume de cette collection le répertoire des prisonniers de guerre étampois en Allemagne¹. Le présent travail en constitue évidemment la suite logique et s'appuie sur le dépouillement des sources disponibles aux Archives municipales, à savoir les dossiers de la série H (Affaires militaires), les registres de délibérations du Conseil municipal (série D), les registres d'état civil (série E), les recensements de la population (sous-série 1F), et la presse locale (sous-série 7C : principalement les journaux *L'Abeille d'Étampes* et *Le Réveil d'Étampes*, qui fusionnèrent pour la durée de la guerre). Comme pour l'établissement du répertoire des prisonniers, nous avons consulté plusieurs ressources en ligne, en l'occurrence les fiches matricules et les dossiers individuels numérisés par le ministère de la Défense (« Mémoire des hommes », <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>), le

Mémorial Genweb (<http://www.memorial-genweb.org/>), et le Comité international de la Croix-Rouge (<http://grandeguerre.icrc.org/fr>).

Bien que certains prisonniers de guerre auxquels la Ville vint en aide durant le conflit et après conservent une part de mystère jusqu'à être connus seulement par leur patronyme, les Archives d'Étampes ont pu rassembler un ensemble de données sur 120 détenus en Allemagne, répertoriés soit dans le dossier 4H63 établi par le secrétariat de la mairie à partir de l'automne 1916, soit dans le dossier 4H64 relatif à la correspondance adressée par les prisonniers aux élus de la commune. La presse locale s'est également intéressée de près au sort de nos compatriotes internés outre-Rhin ; et ce, dès l'automne 1914. À ce titre et dans la mesure où le journal *L'Abeille d'Étampes-Le Réveil d'Étampes*² bénéficiait régulièrement d'informations fournies directement par les familles, elle représente encore de nos jours une source incontournable non seulement pour connaître ou confirmer l'identité des poilus capturés, mais encore pour apprécier les actions entreprises en leur faveur par le Conseil municipal, la Croix-Rouge et les diverses associations créées dans ce but. Si notre travail de dépouillement de ces pièces originales a été quelquefois contrarié ou freiné par la nature imprécise, aléatoire, inexacte ou encore contradictoire des mentions, il va de soi que les erreurs commises à l'époque le furent de manière involontaire et qu'elles s'expliquent largement par l'impossibilité à laquelle se heurtaient alors l'administration et les journalistes de pouvoir vérifier la pertinence de leurs sources. L'auteur du répertoire des prisonniers de l'automne 1916 se montre ainsi hésitant à orthographier le nom d'un interné : il penche finalement pour Raoul Vallée, après l'avoir appelé Raoul Wallée dans le dossier 4H64. Quant aux rédacteurs de *L'Abeille-Le Réveil*, ils semblent parfois démunis devant la géographie et la langue allemande : en novembre 1914, ils croient savoir qu'André Vandalem, fantassin au 31^e Régiment d'infanterie, a été interné dans le camp de « Rigensberg », toponyme que les familiers de la langue de Goethe identifieront comme étant Regensburg (Ratisbonne)³.

Disposer d'informations sur 120 prisonniers ou plus exactement sur 104 combattants étampoisis⁴, 4 citoyens de Châlo-Saint-Mars (Jules Henri Bégault, Albert Henri Héron, Henri Alfred Lavanne et Jean Néant), 3 de Brières-les-Scellés (Albert Charles Gillet, Arthur Adolphe Gillet et Émile Mortier), 3 d'Ormoy-la-Rivière (Gabriel Bestault, René Hautefeuille et Albert Péron), 2 de Souzy-la-Briche (Jean Capelle et Paul Célestin Lecœur), 2 de Bouville (Constant Désiré Buisson et Arthur Moreau), 1 de Villeconin (Maurice Victor Clémenceau) et 1 de Bouray-sur-Juine (Émile Gilles

Cassin), permet d'établir quelques statistiques relativement pertinentes, notamment sur le profil social des intéressés, sur leurs origines familiales et géographiques, sur leur métier avant de revêtir l'uniforme, ou encore sur leur réinsertion après la guerre. Les fiches matricules des centres de recrutement militaire, les dossiers de la Croix-Rouge internationale, et la correspondance avec la mairie autorisent en outre d'en savoir plus sur les conditions de leur capture et les lieux successifs de leur internement par l'armée de Guillaume II, voire de leur hospitalisation en Allemagne ou en Suisse.



LA SOCIOLOGIE DES PRISONNIERS DE GUERRE

Nous savons qu'aux XIXe et XXe siècles Étampes demeure la principale ville des confins méridionaux de la Seine-et-Oise et plus encore la localité dont l'étendue et le nombre d'habitants éclipsent les autres communes entre Orléans et Paris d'une part, Sens et Chartres d'autre part. À cet égard, le dénombrement quinquennal de la population effectué en 1911 est révélateur⁵. Ce dernier recensement avant la guerre – le suivant interviendra seulement en 1921 – laisse apparaître qu'Étampes abrite 9762 âmes (2885 ménages) ayant leur domicile dans 1639 maisons individuelles ou – le plus souvent – collectives. La part des habitants qui résident en dehors de l'agglomération proprement dite, en l'occurrence dans les hameaux et fermes isolées, ne dépasse pas 224 individus : nous sommes bien en présence d'une population étampoise largement urbanisée, même si la ville conserve de nombreux et larges îlots de verdure. Ce peuplement est presque exclusivement français : les habitants qui ressortissent d'une nationalité étrangère sont en effet très peu nombreux, à peine 35 dans les quartiers et rues formant l'agglomération et 6 dans les hameaux ou fermes. En revanche, population française ne veut pas nécessairement dire population native d'Étampes.

La liste des prisonniers de guerre le démontre. Sur les 120 internés (moins les 16 conscrits mentionnés ci-dessus et domiciliés dans l'une des communes voisines), l'on recense 33 soldats nés à Étampes et toujours domiciliés dans la ville en 1914 (soit à peine 27,5 % du total), 9 poilus natifs d'autres communes de Seine-et-Oise mais ayant leur résidence à Étampes au moment de la déclaration de guerre (soit 7,5 %), 6 mobilisés natifs d'Eure-et-Loir domiciliés à Étampes en 1914 (soit 5 %), 18 soldats reconnus en 1911 comme citoyens de la ville bien que nés dans d'autres départements ou à

l'étranger (soit 15 %), et enfin 37 personnes qui se sont établies à Étampes après le recensement de 1911 – donc dans les trois ans ayant précédé le début du conflit –, ou apparentées à des réfugiés non originaires de la région mais venus s'installer dans la ville à partir de l'été 1914, ou encore « parrainées » car issues des régions dévastées ou occupées par l'ennemi. À ce classement des prisonniers en fonction de leurs origines géographiques, il faut ajouter le cas particulier de Pierre Henri Mulard, né à Étampes et aidé à ce titre par la mairie, alors qu'il n'habite plus la localité au moment de la mobilisation générale⁶. De ce court survol, il faut retenir que la population étampoise a beaucoup bougé depuis 1900 ou plus exactement que l'immigration – française – a fortement influé sur la physionomie de la ville et la densité de son peuplement. Avec 6 internés originaires de la proche Eure-et-Loir, les apports beaucerons sont manifestes, même si le Loiret est curieusement représenté par seulement 3 prisonniers (Alfred Leroy, né à Autruy-sur-Juine ; Maurice Legat, de Boësses ; et Gabriel Eugène Gauthier, d'Allainville-en-Beauce)⁷. En tout état de cause, les « Étampoïses de souche » comptent pour moins d'un tiers des soldats de la ville capturés par l'ennemi, et il n'est pas rare que les autres – les citoyens d'adoption – aient vu le jour en des régions fort éloignées, à l'exemple d'Edmond Brochet (né à Chambly, dans le Jura), de Louis Coutellec (de Duault, dans les Côtes-du-Nord), de Louis Marie Jégat (originaire de Guénin, dans le Morbihan), et d'Alexandre Paul Vincent (de Remiremont, dans les Vosges)⁸.

Avant d'être appelées sous les drapeaux, ces personnes venues d'ailleurs ont eu pour dénominateur commun de contribuer à l'épanouissement de la ville en temps de paix, leur arrivée à Étampes correspondant presque toujours à la recherche et à l'obtention d'un travail, fréquemment dans le domaine de l'agriculture et de l'artisanat. Louis Marie Jégat se fait embaucher comme charretier agricole à Villesauvage, Victor Henri Besneux quitte son village de Saint-Baudelle (Mayenne) pour devenir ouvrier typographe à *La Semeuse*, Jules Alphonse Ansel est un peintre décorateur venu de Montigny-en-Cambrésis (Nord), et Eugène Marcel Joumier (natif de Brou, en Eure-et-Loir) se distingue comme peintre en bâtiment aux Établissements Marque et aussi comme moniteur à l'association sportive *La Revanche Étampoise*, ce qui témoigne par ailleurs de sa bonne intégration dans la vie locale⁹. Enfin, il faut mentionner un groupe de 17 soldats sans autre attache avec Étampes que l'aide reçue sous forme de « parrainage », 12 d'entre eux étant originaires du Nord, 2 de l'Aisne et 1 de la Somme, départements martyrs¹⁰.

Il nous a été possible de déterminer la profession de 85 prisonniers de guerre sur 120. Une première constatation s'impose, laquelle sera confirmée très prochainement par la publication dans cette même collection d'un travail sur les militaires étampoïsi morts au combat : par le nombre, ce sont les salariés de l'agriculture, de l'artisanat et de l'usine qui paient le plus lourd tribut sur le champ de bataille. Du reste, aucune célébrité locale ne figure sur la liste des *Kriegsgefangenen* – des prisonniers de guerre –, à l'exception d'Eugène Charles Martin, architecte officiel de la Ville d'Étampes, de l'arrondissement et de l'hospice. Fils d'un couple de restaurateurs, ce dernier naît le 4 octobre 1881 à Pont-Sainte-Maxence, dans l'Oise. Après avoir effectué son service militaire (centre de recrutement de Compiègne) et obtenu son diplôme de dessinateur architecte, il se marie en 1906 et s'installe à Étampes l'année suivante, d'abord au 2 de la rue Sainte-Croix, puis au 6 de la rue Magne. Bien que père d'un enfant né en 1907, Eugène Martin ne peut échapper à la mobilisation générale du 1^{er} août 1914. Soldat au 54^e Régiment d'infanterie, il se bat avec courage pendant presque deux ans, est nommé caporal puis sergent, mais sa carrière sous l'uniforme connaît une fin brutale le 23 mai 1916 : pendant les terribles combats du Mort-Homme, près de Verdun, il se retrouve aux mains des Allemands, début pour lui d'une captivité longue de 31 mois. Il est interné tour à tour dans trois camps différents de Hesse et du Hanovre, puis hospitalisé en Suisse jusqu'à son retour à Étampes le 4 décembre 1918, où il reprend ses activités professionnelles¹¹.

Comme nous l'avons écrit plus haut, Eugène Charles Martin fut le seul notable étampoïsi à connaître pareil destin. Si l'on examine les 85 poilus dont les professions ont été identifiées, celles-ci appartiennent très majoritairement à des segments de la société que l'on pourrait qualifier de « populaires » et de « classes moyennes inférieures », rarement de « classes moyennes supérieures ». Parmi elles, 14 appartiennent directement au monde de la ferme et de la « nature » : outre trois paysans du Nord¹², nous rencontrons en effet un cultivateur de L'Humery (Émile Auguste Héron), un autre du Chesnay (Charles Désiré Pouget), un ouvrier agricole (Albert Henri Héron), deux charretiers agricoles (Émile Victor Dumas, chez M. Percy ; et Louis Marie Jégat, chez Madame Durandet, à Villesauvage), et trois journaliers (Jules Henri Bégault, Paul Célestin Lecoœur – qui habite à Souzy-la-Briche – et Louis Eugène Pinguet). On peut rattacher à ce groupe un jardinier-maraîcher de la rue du Perray (Alexandre Joseph Savel), un garde particulier à Bouville (Constant Désiré Buisson), et un bourrelier-sellier agricole (Charles Henri Douard).

Pour ce qui est des établissements industriels ou plutôt des grosses entreprises employant plusieurs dizaines d'ouvriers et d'ouvrières, la liste est facile à dresser et nous ne serons pas surpris de découvrir que l'imprimerie *La*

Semeuse et la fonderie Lory perdirent chacune plusieurs salariés lors de la guerre, pour cause de captivité en Allemagne. Dans le cas de la fonderie, il s'agit des mouleurs en métaux Paul Étienne Pelletier (un ancien berger d'Eure-et-Loir), Émile Désiré Sergent (qui débuta dans la vie professionnelle comme fossoyeur) et Auguste Valentin Têtédoux (venu de la Sarthe), ainsi que des fondeurs Maxime Alexis Hilaire et Gabriel Eugène Gauthier ; et pour *La Semeuse*, nous pouvons citer les typographes conducteurs Victor Henri Besneux et Henri Charles Lameth, les ouvriers typographes Henri Louis Chansard et Gabriel Jules Chapart (qui fit son apprentissage à l'imprimerie de *L'Abeille*)¹³, et le margeur André Désiré Vandalem dont 3 des sœurs (sur 5) sont employées par la même imprimerie, en tant que brocheuses¹⁴. Outre ces 9 ouvriers de *La Semeuse* et de Lory frères, il faut noter la capture et l'internement de 3 mécaniciens : Edmond Henri Blouin, Marcel Désiré Nabot – fils de charron et spécialiste de la nouvelle technique des automobiles¹⁵ – et Jean Alexandre Sommaire, un ajusteur-mécanicien, fort justement mobilisé dans une section de mitrailleuses¹⁶. À ces derniers, il faut ajouter le metteur au point Marcel Clément Bosc, le découpeur en cuivre Henri Léon Chevallier, l'ajusteur Édouard Florentin Hébart, le mouleur Lucien Georges Joanest, le peintre en voitures Maurice Pierre Longevial, et le poseur de voies Ladislas Pamphile Percheron¹⁷. Parmi ces spécialistes des métiers du fer, dont on observera qu'ils sont bien représentés à Étampes, figurent aussi un ancien charron, Alfred Nicolas, et un ingénieur des Arts et Métiers devenu pilote au 2^e Groupe d'aviation : Robert Parent. Quant aux prisonniers de guerre issus des métiers du bâtiment, ils ne sont pas moins de 18 (et même de 19, en incluant l'architecte Martin). Bien entendu, les maçons représentent le contingent le plus nombreux ; ils sont au nombre de 6 : Fernand Léon Cocheteau, Henri Alfred Lavanne (de Châlo-Saint-Mars), les frères Émile et Eugène Léon Mortier (de Brières-les-Scellés), Marcel Moyer et René Moyer (auxquels il faut ajouter Albert Her, maçon à Tourcoing). Suivent les terrassiers, qui sont 3 (les frères Albert Charles et Arthur Adolphe Gillet, de Brières-les-Scellés ; ainsi que l'Étaminois Octave Charles Nolleau) ; et les peintres, qui sont 2 (le décorateur Jules Alphonse Ansel et Eugène Marcel Joumier, salarié des Établissements Marque). Pour terminer ce tour d'horizon des métiers du bâtiment, citons le couvreur Georges Théveneau, le polisseur de marbre Victor Culot, Camille Hippolyte Angély (employé du marchand de matériaux Hippolyte Babault), et les manœuvres Émile Gilles Cassin et Louis Albert Sugis.

Avec 16 représentants, un autre groupe socio-professionnel est clairement identifiable au sein du monde des prisonniers de guerre étampois : celui des ouvriers et employés du commerce, dont 12 pour les seuls métiers de bouche.

Cette forte présence témoigne de la prospérité de ce secteur dans une ville aussi peuplée qu'Étampes, laquelle accueille de surcroît et depuis longtemps visiteurs et voyageurs dans ses auberges implantées le long des principales voies de circulation. Au nombre des salariés retenus en Allemagne figurent ainsi 3 pâtisseries (Gabriel Bestault – employé chez Duchêne –, Pierre Caup et Alexandre Paul Vincent), 3 épiciers (Maurice Victor Clémenceau, René Ernest Paillard et René Auguste Pirquin), le négociant en denrées d'épicerie Henri Pierre Caillette, 2 garçons bouchers (Marcel Gabriel Menault et Albert Alexandre Samson), et – par une étrange coïncidence – les 2 commis charcutiers des Établissements Georges-Galmard (Maxime Ferdinand Bizet et Joseph Alphonse Colleau). Pour faire bonne mesure, citons aussi les 4 employés qui ne ressortissent pas des métiers de bouche : Jules Onésyme Fontaine (qui travaille principalement en tant que charretier pour M. Jacquelin, marchand de bois établi place de l'Hôtel-de-Ville), Daniel Georges Morchoisne (employé à l'usine à gaz), ainsi qu'André Louis Charpentier et Charles Henri Larcher (tous deux employés de banque, le premier à la Société Générale).

Pour mémoire, notons aussi la présence de 3 engagés volontaires, bref de soldats de métier, dont aucun n'est toutefois d'Étampes : ils font partie des prisonniers du Nord (Paul Bucquoit, Georges Hannotiaux) et de la Somme (Louis Ferdinand Liagre) « parrainés » par la commune¹⁸.

Ce rapide survol des métiers exercés et des emplois occupés avant la guerre par nos soldats devenus prisonniers montre l'absence presque totale dans leurs rangs de ce que nous appellerions aujourd'hui les professions libérales et intellectuelles, sauf à mentionner encore une fois l'architecte Martin. Il est tout aussi révélateur que, parmi ces dizaines d'hommes généralement âgés de moins de 30 ans, l'on recense un seul étudiant, c'est-à-dire un seul mobilisé ayant dû interrompre ses études supérieures. Il s'agit de Jacques Marie Thomas, dont le père est rentier à Bazoches-les-Galerandes (Loiret), et qui a choisi de s'installer à Étampes en raison du train direct reliant la ville à Paris¹⁹. Enfin, il n'aura pas échappé au lecteur que la présence parmi nos prisonniers d'employés publics ou de salariés des administrations n'ait pas encore été signalée. À l'instar des professions libérales et intellectuelles, ces derniers sont très nettement sous-représentés puisque nous n'en connaissons que 3 : le sous-brigadier des douanes Victor Casail (un « parrainé » du Nord), et les instituteurs Raymond René Cantin et Pierre Henri Mulard. Le second est instituteur primaire ; le premier a été instituteur public au collège d'Étampes, établissement qu'il dût quitter à la fin de l'année scolaire 1911-1912, ayant été muté à

Pontivy, dans le Morbihan²⁰. Sa popularité intacte semble expliquer pourquoi la municipalité d'Étampes fait le choix de lui venir en aide par l'envoi de colis en Allemagne, bien qu'il ne soit plus résidant.

Le retour à la vie civile de ces soldats prisonniers n'a pas été de tout repos, a fortiori pour ceux qui ont été détenus le plus longtemps, parfois depuis le début du conflit. Rapatriés à la charnière de 1918 et 1919, tous ne sont pas revenus s'installer à Étampes. En effet, sur les 64 anciens internés ayant eu un lien direct avec Étampes, et dont nous connaissons à la fois le lieu de domicile en 1914 et le « point de chute » en 1919, 52 ont retrouvé leur adresse de l'immédiat avant-guerre, nombre qui n'est cependant pas négligeable. Ce retour au bercail concerne 42 Étampeois de naissance ou d'adoption et 10 des 16 appelés issus d'une commune proche : Gabriel Bestault a regagné Ormoy-la-Rivière, Constant Désiré Buisson s'est retiré à Bouville, et Albert Henri Héron à Châlo-Saint-Mars ; Émile Gilles Cassin a retrouvé Bouray-sur-Juine, Paul Célestin Lecœur Souzy-la-Briche, Maurice Victor Clémenceau Villeconin ; et à Brières-les-Scellés l'on a pu fêter le retour d'Émile Mortier et des frères Albert Charles et Arthur Adolphe Gillet. Ceux qui ont quitté la région d'Étampes ne sont pas allés bien loin : Jules Henri Bégault s'est déplacé de Châlo à Brières, Henri Léon Chevallier d'Étampes à Bièvres, Marcel Louis Dureau a élu domicile à Villeneuve-la-Garenne, Édouard Florentin Hébart à Issy-les-Moulineaux, Marcel Gabriel Menault à L'Isle-Adam, Eugène Léon Mortier à Brétigny, Jacques Marie Thomas à Saint-Denis, et Alexandre Paul Vincent à Corbeil. De manière générale, une fois leur libération acquise, les poilus retenus en Allemagne ont très majoritairement préféré retrouver les leurs, dans un environnement auquel ils étaient accoutumés. Ceux qui se sont installés au loin ont soit renoué avec leurs origines, soit changé de domicile pour raisons professionnelles. C'est le cas pour le charretier agricole Louis Marie Jégat, retourné vivre dans le Morbihan²¹, et pour l'instituteur René Raymond Cantin, lequel a rejoint sa famille également dans le Morbihan²². C'est également vrai pour le mécanicien d'automobiles Marcel Désiré Nabet, qui a élu domicile à Paris afin de pouvoir plus facilement se rendre tous les jours chez Panhard et Levassor, où il est désormais employé en tant que fraiseur²³.

La réinsertion de ces anciens soldats, qui n'ont pas nécessairement renoué avec leur ancienne place de travail, est quelquefois accompagnée ou encouragée par l'administration, laquelle garde un œil vigilant sur leurs spécialités respectives, tandis que les grands blessés bénéficient d'une aide évidemment justifiée, surtout quand la nature et l'ampleur des séquelles les empêchent d'exercer leur métier d'avant-guerre. Très gravement touché en 1916 par éclats

d'obus puis d'une balle à la tête, l'ancien boucher Albert Alexandre Samson devient ainsi employé à la préfecture de la Seine²⁴, mais dans la région d'Étampes c'est la compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans qui reçoit le plus fort contingent d'affectés spéciaux (devenus employés permanents), avec pas moins de 9 rapatriés d'Allemagne. Pour certains, ce nouvel emploi marque une reconversion totale. Jadis commis charcutiers, Maxime Ferdinand Bizet et Joseph Alphonse Colleau émargent maintenant au P.O., le premier comme manœuvre puis chauffeur au dépôt d'Étampes, le second en 1919 comme élève conducteur mécanicien²⁵. Les anciens épiciers René Ernest Paillard et René Auguste Pirquin portent à présent la tenue de chauffeur et de cantonnier²⁶, le journalier Eugène Pinguet celle de manœuvre d'entretien²⁷, et les maçons d'avant-guerre Ferdinand Léon Cocheteau et Eugène Léon Mortier les bleus de manœuvre spécialisé et de poseur²⁸. Quant au caporal René Cocheteau, reconnu partiellement invalide, il obtient un poste à Montluçon (Allier), en tant que sous-chef visiteur électricien au P.O.²⁹

Si le retour réussi à la vie civile peut se mesurer de bien des manières, le critère du mariage est l'un des plus évocateurs, du moins selon les normes de l'époque considérée, où il reste pour beaucoup synonyme d'accomplissement pour tout homme digne de ce nom. Le travail de recherche effectué à partir des registres matricules, des recensements de la population et des registres d'état-civil nous a permis d'établir une liste de prisonniers ayant convolé en justes noces avant leur incorporation ou après leur démobilisation ; liste qui demeure néanmoins incomplète en raison de sources fragmentaires. Les enseignements que l'on peut en tirer doivent être considérés avec précaution. Parmi les 32 futurs poilus qui se sont mariés avant leur départ à la guerre, seulement 2 sont âgés de plus de 30 ans lorsqu'ils passent devant le maire : l'instituteur Raymond René Cantin, né le 11 mars 1878 à Autainville, dans le Loir-et-Cher ; et Victor Casail, né le 17 juillet 1869 à Fourmies (Nord), préposé des douanes. C'est à Étampes que Cantin épouse le 18 août 1909 – à 31 ans – Camille Irma Colson, et à Eppe-Sauvage (Nord) que Casail épouse le 7 octobre 1903 – à 34 ans – Marie Eugénie Troquelet³⁰. Née en 1882 à Bouville, mademoiselle Colson exerce le même métier que Raymond Cantin ; leur premier enfant, Robert, naît en 1910³¹. Sans être très élevé, l'âge de Raymond excède pourtant de 7 ans l'âge moyen au mariage constaté pour les futurs poilus ayant abandonné le célibat avant le conflit : il s'établit en effet à 23 ans et 2 mois. Pas de doute : l'on se marie jeune avant la guerre de 14. Le benjamin de nos époux est le metteur au point Marcel Clément Bosc, qui a eu besoin d'une dispense pour se marier le 29 juillet 1911, à Étampes, avec Gabrielle Marie Leclercq : étant né le 7 juillet 1892, il avait seulement 19 ans³². La durée du conflit va perturber bien des projets matrimoniaux et

repousser parfois pendant 5 ans les promesses échangées. Du reste, l'âge moyen au mariage des anciens prisonniers rentrés au pays passe à 28 ans et 9 mois, ce qui correspond peu ou prou à la durée de la guerre, en tenant compte du fait que les soldats revenus d'Allemagne ne sont pas tout de suite démobilisés : le plus souvent, ils obtiennent leur congé définitif seulement entre le printemps et l'automne 1919. En revanche, dès le retour aux habits civils, l'envie de se marier est là. Sur les 51 prisonniers de guerre encore célibataires au moment de leur rapatriement, et pour lesquels un mariage postérieur est connu, 13 passent devant le maire dès 1919, 14 en 1920, 8 en 1921 et 5 encore en 1922. Le plus âgé est Émile Cathonnet (42 ans) : né le 18 novembre 1892 à Magot, commune de Fransèches (Creuse), il épouse Alice Julienne Vinçon à La Rochette (Creuse) le 15 octobre 1934³³ ; le plus jeune est René Hoyau (24 ans) : né le 25 juillet 1896, il épouse Julie Eugénie Paris le 12 février 1920 à Étampes³⁴.



LA CAPTURE

Les circonstances dans lesquelles nos soldats d'Étampes sont tombés aux mains de l'ennemi sont le plus fréquemment connues grâce aux registres de conscription militaire et aux fiches individuelles accessibles sur le site du CICR. Mais pour certains d'entre eux, la lumière n'a pas encore été faite et ne le sera peut-être jamais. Tantôt c'est le lieu de la capture qui reste indéterminé, tantôt la date, tantôt les circonstances proprement dites : le poilu était-il blessé ou non ?

Sur les 120 militaires pour lesquels nous possédons des renseignements, environ le cinquième est devenu prisonnier sans que l'on sache où et quand³⁵. Pour Louis Coutellec et Alfred Leroy, nous savons que le premier a été pris par les Allemands à Arras, et le second en Champagne, mais sans être sûrs de l'année³⁶. Si l'on tient compte de la chronologie, les premières semaines du conflit ont apporté une moisson sans précédent de soldats capturés : au moins 55 pour la seule année 1914 (dont 2 à propos desquels le lieu de capture demeure mystérieux), et sans doute plus³⁷. Pour 1915, le nombre de prisonniers connus s'élève à 19 (mais pour 4 d'entre eux l'endroit de la capture n'est pas mentionné)³⁸ ; et pour 1916 à 20 (dont 2 lieux de capture indéterminés)³⁹. Concernant 1917, les Archives restent muettes : aucun prisonnier n'a été recensé, contre 2 en 1918⁴⁰.

Par son coût humain, la Première Guerre mondiale reste sans précédent à l'échelle de notre pays. Plus d'un million et demi de soldats français perdirent la vie, alors que 600 000 de leurs camarades tombèrent aux mains des puissances centrales. Engagé sur deux fronts, le Reich de Guillaume II fit à lui seul 2 400 000 prisonniers dont 125 050 poilus et 94 000 soldats russes pour les mois d'août et de septembre 1914. En 1915, le nombre d'internés en Allemagne s'élevait déjà à 652 000⁴¹ dont 30 000 Français ayant dû déposer les armes à la chute de la forteresse de Maubeuge, en septembre 1914⁴².

Sans entrer dans le détail des opérations militaires, il nous semble important de rappeler ici les principales étapes de la guerre de mouvement à l'Ouest, laquelle a marqué l'année 1914 jusqu'à la stabilisation du front. Fidèle aux directives du plan Schlieffen, l'Allemagne envahit dès le 4 août le Luxembourg et la Belgique, où elle se heurte à une résistance acharnée de l'armée belge de campagne, qui prend notamment appui sur une série de forts érigés en avant de Liège. La France et le Royaume-Uni promettent immédiatement leur appui au roi des Belges, Albert 1^{er}. Poursuivant son avance, l'armée du Kaiser entre dans Bruxelles le 20 août et repousse trois jours plus tard la Ve Armée française – lors de la bataille de Charleroi (21-23 août) – et le Corps expéditionnaire britannique – lors de la bataille de Mons (23 août). Le général von Moltke, chef de l'état-major allemand, se félicite que le plan Schlieffen tienne ses promesses. Lors de ces premières grandes passes d'armes de la guerre, plusieurs soldats venus d'Étampes se trouvent pris dans la tourmente entre Longwy et Charleroi. Cinq d'entre eux sont faits prisonniers les 22 et 23 août, en Belgique, dans la province de Luxembourg, dont quatre à Signeulx (Henri Alfred Lavanne et René Cocheteau, du 113^e RI ; René Ernest Paillard et Émile Gilles Cassin, du 4^e RI) et un à Ethe (Pierre Caup, du 101^e RI) ; et un autre à Namur, dans la province du même nom (Louis Fernand Liagre, caporal au 45^e RI). Dans cette région des frontières, l'armée allemande a établi des positions défensives dès le 19 août. Commandées par le Kronprinz Guillaume de Prusse (4^e Armée) et le duc Albert de Wurtemberg (5^e Armée), elles font mouvement vers Neufchâteau, afin de prendre à revers les forces françaises qui s'efforcent de prendre pied en Alsace-Lorraine. Dans le massif boisé des Ardennes, les combats font rage : à Ethe, la 7^e Division française (dont Pierre Caup fait partie) perd le tiers de ses effectifs (5000)⁴³. Non loin de là, le même jour, entre Neufchâteau et Briey, le 4^e RI venu depuis Auxerre franchit la frontière belge à Signeulx. Il subit son baptême du feu en se heurtant aux nids de mitrailleuses allemandes : en quelques heures, il perd 18 officiers et 1 200 de ses hommes⁴⁴.

Cette bataille des frontières connaît trois autres théâtres d'opérations où des Étampois sont engagés : la Haute-Alsace, les Vosges et le plateau lorrain. Rappelons que l'Alsace est territoire allemand depuis la guerre franco-prussienne de 1870-1871. Dans les premiers jours d'août 1914, le 7^e Corps d'armée français pénètre en Haute-Alsace par la trouée de Belfort. Son objectif est d'atteindre Colmar au plus tôt, alors que la 7^e Armée allemande concentre ses forces dans la région de Strasbourg. Si Mulhouse est brièvement libérée, une contre-attaque allemande oblige les Français à se replier dès le 10 août. Une seconde tentative (13 au 25 août) avorte pareillement, cette fois devant la menace qui pèse sur le flanc gauche des forces françaises, empêtrées en Lorraine⁴⁵. Pendant cette campagne, l'Étammois Maurice Lamarre (du 5^e Bataillon de chasseurs à pied) est capturé à Ingersheim, près de Colmar, le 22 août⁴⁶. À ce titre, il faut mentionner le destin de son presque-compatriote Gabriel Bestault, d'Ormoy-la-Rivière, qui est original : cuisinier depuis peu au château de Schoppenwihr, à proximité de Colmar, ce dernier ne peut rejoindre son unité au moment de la mobilisation générale, ce qui lui vaut d'être déclaré insoumis... jusqu'au 26 novembre 1915, date à laquelle les autorités françaises se rendent enfin compte qu'il a été fait prisonnier par les Allemands sur son lieu de travail !⁴⁷

Quant aux opérations sur le plateau lorrain, elles privent de liberté 8 combattants étampois. Après l'Alsace, la Lorraine allemande – qui correspond à l'actuel département de la Moselle – est la seconde cible de l'état-major français. À partir du 8 août, 7 corps d'armée français s'opposent à 5 corps d'armée allemands. Le 19 août, les forces françaises du général de Castelnau progressent vers le canal des Salines et vers la Sarre, où les Allemands ont toutefois concentré d'importantes forces d'artillerie. Le lendemain, les troupes du Kronprinz de Bavière prennent à partie la 2^e Armée française entre Chicourt et Loudrefing. Les affrontements sont particulièrement violents sur un front de 30 km entre Morhange et Dieuze, où les Français s'épuisent contre l'artillerie lourde et les mitrailleuses ennemies⁴⁸. Les survivants doivent se replier, Sarrebourg est évacuée, mais Castelnau parvient à stopper la contre-attaque allemande devant Nancy. À Morhange, 3 Étampois tombent aux mains de l'adversaire : Fernand Léon Cocheteau et Paul Bucquoit (le 20 août), ainsi qu'Octave Nollean (le 22)⁴⁹. Dans les jours suivants, le Kronprinz de Bavière accentue son avance, prend Lunéville et franchit la Meurthe. Jusqu'à la stabilisation du front de Lorraine, à partir du 15 septembre, d'autres Étampois sont capturés : Albert Péron à Tellancourt, Georges Théveneau à Cons-la-Grandville, Charles Henri Larcher à Limey, et 3 poilus à Longuyon : Victor Henri Besneux, Lucien Georges Joanest et Louis Albert Sugis⁵⁰.

À présent, le danger se concentre sur l'Aisne puis sur la Marne, où doivent précipitamment se replier la 5^e Armée française du général Lanrezac et le Corps expéditionnaire britannique du général French, non sans livrer deux batailles d'arrêt, la première au Cateau-Cambrésis (26 août), la seconde à Guise (29 août). Lors des combats dans le département de l'Aisne, 7 Étampois sont faits prisonniers : Pierre Antoine Liagre à Aguilcourt, Léon Léonard Lefèvre et Jules Narcisse Sarazin à Bellenglise, Arthur Adolphe Gillet à Craonne, Gabriel Jules Chapart à Crouy, André Désiré Vandalem à Cutry et Édouard Florentin Hébart à Quessy⁵¹. C'est néanmoins sur la Marne que se déroule la bataille décisive qui doit décider du succès définitif ou non du plan Schlieffen, dont il faut rappeler qu'il prévoyait l'invasion rapide du territoire en passant par la Belgique, de manière à éviter les fortifications françaises de l'Est et à permettre ensuite aux armées du Kaiser de se reporter contre la Russie. Du 5 au 12 septembre, les combats se déroulent le long d'un arc de cercle de 225 km à travers la Brie, la Champagne et l'Argonne⁵². Les limites de cet arc sont constituées à l'ouest par le camp retranché de Paris et à l'est par la place fortifiée de Verdun. Cette fois, les Franco-Britanniques enregistrent un succès déterminant : ils arrêtent puis repoussent les Allemands, ce qui consacre l'échec du plan Schlieffen. Ces derniers font retraite jusque sur la rive droite de l'Aisne, où les combats se poursuivent du 13 au 28 septembre, principalement entre Soissons et Craonne. Les Étampois détenus par les Allemands par suite des opérations à travers la Meuse sont au nombre de 7 : Charles Désiré Pouget (capturé à Èvres), Yves Le Bec (au Mesnil), Eugène Marie Joumier (à Varennes-en-Argonne ou à Cheppy), Marcel Clément Bosc (à Montfaucon-d'Argonne), Marcel Moyer (à Vauquois), et Henri Léon Chevallier ainsi qu'Alfred Nicolas (au combat du Bas-Jardinnet, près de Boureuilles)⁵³.

Il faut aussi évoquer un épisode qui s'est déroulé un peu plus tôt, du 28 août au 8 septembre : le siège de Maubeuge. Cette ville toute proche de la frontière belge et ses abords ont fait l'objet d'un intense travail de fortification, avec la construction de 6 forts et de 7 ouvrages intermédiaires limitant un périmètre de 35 km⁵⁴. À la déclaration de guerre, la défense de Maubeuge peut compter sur 460 canons, 200 mitrailleuses et 10 régiments d'infanterie (soit 50 000 hommes), tandis que les Allemands qui en entreprennent le siège disposent de 60 000 hommes et de 21 batteries de grosse artillerie. L'attaque commence le 29 août. Le général Fournier, qui commande la place, résiste jusqu'au 7 septembre, en ignorant alors que la bataille de la Marne tourne à l'avantage des Français. À 10 heures du matin, il fait hisser le drapeau blanc. La capitulation de Maubeuge est signée le lendemain à 8 heures. La garnison a perdu 5 000 hommes (1 000 tués et 4 000 blessés), tandis que les 45 000 autres prennent le chemin de la captivité en Allemagne. Parmi eux, 12 Étampois ou

poilus du Nord qui seront « parrainés » par Étampes : Jules Alphonse Ansel, Constant Désiré Buisson, Paul Coulon, Victor Culot, Charlemagne Delattre, Jules Delattre, Jules Évrard, Georges Hannotiaux, Henry Huftier, Paul Huftier, Paul Jouniaux et Pierre Podevin⁵⁵.

En raison du coup de frein imposé à leurs ambitions sur la Marne puis sur l'Aisne, les Allemands se livrent désormais à une « course à la mer » avec les troupes de l'Entente, le but des premiers étant d'atteindre les ports de Dunkerque, Boulogne-sur-Mer et Calais, ceci pour couper le Corps expéditionnaire britannique de ses bases d'approvisionnement et obtenir ainsi sa reddition. Lors de cette campagne, Paul Gresland est capturé à Arras, Auguste Valentin Têtedoux à Valenciennes, et Jean Capelle à Lille, de même qu'Émile Auguste Héron et Marcel Gabriel Menault⁵⁶.

Dans la région de l'Yser, les premières tranchées voient le jour : la guerre change de nature. L'échec du plan Schlieffen est patent. Plus personne ne s'attend à une guerre courte. Sur le front des Flandres, l'élan des armées allemandes est stoppé. Désormais, l'on se battra pour chaque pouce de terrain. De part et d'autre, les tranchées se multiplient sur près de 800 km, depuis la mer du Nord jusqu'à Verdun et bientôt jusqu'à la frontière suisse. Malgré les offensives de rupture tentées tour à tour par les deux camps, cette ligne de défense va caractériser la guerre pendant de longues années. En 1915, au moins 19 soldats d'Étampes sont faits prisonniers.

La capture la plus étonnante est celle d'Émile Chamelet, dans la mesure où elle traduit l'évolution technique du conflit. Ce dernier a décroché en septembre 1913 l'un des premiers brevets de pilote d'avion en France (n° 1453)⁵⁷. Le 24 février 1915, il est affecté comme caporal pilote aviateur à l'Escadrille VB 109, qui forme avec les VB 107 et VB 108 le 3^e Groupe de bombardement. Le 9 août, Chamelet et ses camarades reçoivent l'ordre d'attaquer la gare et la caserne de cavalerie de Sarrebruck, ville située dans la province de Rhénanie, alors rattachée au royaume de Prusse. Si le bombardement opéré avec des appareils Voisin (équipés de moteurs Canon Unné de 140 cv) est une réussite, plusieurs avions sont abattus avant d'avoir pu rejoindre les lignes françaises, dont celui de Chamelet, qui s'en sort toutefois sans trop d'égratignures⁵⁸. Il est le seul Étampoïis tombé entre les mains de l'ennemi en territoire allemand. Notons que le bombardement aérien d'objectifs au moins en partie civils est une pratique de fraîche date, initiée le 19 janvier par un dirigeable Zeppelin au-dessus de l'Angleterre.

Ailleurs que dans les airs, les belligérants se livrent à une guerre d'usure. Du 16 février au 20 mars 1915, Français et Britanniques tentent une percée en Artois puis en Champagne. Si le dispositif allemand s'en trouve quelque peu bousculé, les gains sont minces sur le terrain et le coût humain des assauts s'avère effroyable. De plus, un nouvel adversaire particulièrement insidieux apparaît le 22 avril : les gaz asphyxiants, utilisés pour la première fois par les Allemands en Belgique, à Steenstraate et à Ypres. Au terme de l'année, le bilan est lourd : outre Émile Charamet en Allemagne, Jean Néant a été pris à Soissons, Henri Charles Lameth à la ferme de Beauséjour (dans la Marne), Émile Mortier à Tahure (également dans la Marne), et Louis Eugène Pinguet au Bois-le-Prêtre (à Montauville, en Meurthe-et-Moselle)⁵⁹. Trois poilus étampois sont capturés dans le Pas-de-Calais au mois de septembre : Edmond Brochet et Jean Alexandre Sommaire à Souchez, et Maxime Alexis Hilaire à Givenchy⁶⁰. Cependant, c'est dans la Meuse et notamment en Argonne que le plus grand nombre de soldats disparaissent aux mains des Allemands : Maximilien Eugène Mettens, Eugène Léon Mortier et René Auguste Pirquin, mais aussi André Louis Charpentier et Maurice Legat (au Ravin des Meurissons), et Albert Charles Gillet (à Boureuilles) ainsi que Ladislas Pamphile Percheron et Albert Her (aux Épargés)⁶¹. Quant à Raymond René Cantin, Lucien Leblanc et Pierre Henri Mulard, le lieu de leur capture n'a pas été précisé par l'autorité militaire⁶².

Au début de l'année 1916, Erich von Falkenhayn, chef de l'état-major général allemand, entend user l'armée française en la fixant sur un point du front où elle serait saignée à blanc grâce à la supériorité de son artillerie. Il jette son dévolu sur Verdun, l'un des pivots du système fortifié. Le site est bien choisi ; en effet, à cet endroit du front, les lignes françaises peuvent être conjointement attaquées de trois côtés par des forces qui avanceront sous le couvert du manteau forestier, avec en outre l'appui logistique de voies ferrées pour l'acheminement des hommes et du matériel⁶³. L'offensive est déclenchée le 21 février, mais le commandant de la 2^e Armée française, Philippe Pétain, parvient à repousser l'assaut allemand 3 jours plus tard, en faisant venir des troupes par camion depuis Bar-le-Duc. Une seconde offensive est tentée par Falkenhayn à partir du 6 mars, principalement en direction de Mort-Homme (Cumières), qui est perdu par les troupes françaises le 24 mai, après des combats acharnés. Cet étau sur Verdun commence à être desserré le 1^{er} juillet grâce à une attaque anglaise et française de grande ampleur sur la Somme, début d'une nouvelle bataille qui dure jusqu'au 18 novembre. Sur une ligne nord-sud de 45 km, les troupes de l'Entente tentent de percer les lignes de défense fortifiées

par l'adversaire, sans y parvenir réellement : à l'issue de la bataille, le gain territorial est de 13 km sur un front de 35 km de long. Les pertes humaines s'élèvent à 650 000 Français et Anglais lors de cette bataille (contre 580 000 Allemands), lesquelles s'ajoutent aux 146 000 poilus morts et à leurs 216 000 camarades blessés entre février et décembre dans le secteur de Verdun (contre 140 000 morts et 196 000 blessés du côté allemand)⁶⁴.

Pour les soldats venus d'Étampes, ces deux batailles de Verdun et de la Somme, mais aussi les affrontements dans les secteurs secondaires du front, se soldent par de nouvelles déconvenues : 21 d'entre eux sont mis hors de combat et déportés en Allemagne. À Verdun sont pris Jules Henri Bégault, Henri Pierre Caillette, Marcel Louis Dureau et Jacques Marie Thomas⁶⁵. Louis Marie Jégat est capturé devant le fort de Vaux, Eugène Charles Martin à Mort-Homme, et Daniel Georges Morchoisne aux Épargés. Le même sort est subi par Émile Désiré Sergent à Chaumont-sur-Aire, Joseph Alphonse Colleau à Haucourt, Jules Onésyme Fontaine à Forges-sur-Meuse, et Albert Alexandre Samson ainsi qu'Alexandre Paul Vincent à Thiaumont⁶⁶. Sur la Somme, Alexandre Joseph Savel est fait prisonnier à Bouchavesnes, Émile Victor Dumas au bois de Saint-Pierre-Vaast (également à Bouchavesnes), et Charles Henri Douard à Chaulnes⁶⁷. Enfin, les Allemands se saisissent d'Henri Louis Chansard à Souain (dans la Marne), de Paul Étienne Pelletier à Massiges (aussi dans la Marne), de René Moyer au Bois-Le-Prêtre (à Montauville, en Meurthe-et-Moselle), de Paul Célestin Lecoeur à Souchez (dans le Pas-de-Calais)⁶⁸, et de deux autres soldats en des lieux non identifiés : Marcel Désiré Nabot et Robert Parent⁶⁹.

Pour mémoire, rappelons les principales opérations militaires survenues en 1917, même si la liste municipale des prisonniers de guerre étampoïse ne fait pas mention de captures cette année-là. Comme en 1916, les tentatives des belligérants de briser la ligne de front sont vouées à l'échec. Côté français, l'offensive du général Nivelle au Chemin des Dames⁷⁰, entre Reims et Soissons, de début avril à la mi-mai, se heurte à la solidité des positions allemandes. Le nombre élevé de morts dès le premier assaut (40 000 chez les Français) provoque des mutineries en grand nombre. Les Anglais essuient une déconvenue identique en s'élançant contre les tranchées de l'ennemi à Passchendaele, dans les Flandres, à l'automne. Côté allemand, Paul von Hindenburg – qui a succédé à Falkenhayn – décide de reculer ses positions vers le nord afin de raccourcir le front et d'économiser les forces nécessaires à sa défense. Dans la région de l'Aisne, les armées

du Reich abandonnent toutes les positions occupées depuis 1914, non sans commettre de nombreuses destructions. Enfin, il faut noter l'entrée en guerre des États-Unis aux côtés de l'Entente, à partir du mois d'avril.

Au début de 1918, la situation se complique pour les Franco-Britanniques, lesquels perdent leur allié russe après la signature par les bolcheviques du traité de Brest-Litovsk avec l'Allemagne, le 3 mars. Cette défection autorise von Hindenburg à transférer de substantiels renforts sur le front Ouest, avec l'espoir de relancer la guerre de mouvement avant que le Corps expéditionnaire américain puisse réellement entrer en opération. Comme angle d'attaque, les Allemands choisissent à partir du mois de mars la jonction des fronts anglais et français. Le 27, une offensive réussit sur le Chemin des Dames : les lignes françaises sont enfoncées entre Reims et Soissons, sur une profondeur de près de 60 km. Une seconde offensive suit le 15 juillet en Champagne, mais la zone de défense française – qui a été réorganisée en profondeur par Pétain – tient bon. Il s'ensuit la seconde bataille de la Marne, jusqu'au 6 août. Une contre-attaque des troupes de l'Entente, entreprise dès le 18 juillet dans le secteur de Villers-Cotterêts, bouscule de manière décisive les forces allemandes, qui doivent refluer vers le nord. Désormais, l'initiative appartient à leurs adversaires. Le 8 août, les Français, Anglais, Canadiens et Australiens enfoncent les lignes allemandes en Picardie, tandis que plus au sud les armées du Reich sont mises en difficultés par les poilus et leurs camarades de l'*American Expeditionary Force* engagés dans l'offensive Meuse-Argonne, laquelle commence le 26 septembre. Deux jours plus tard, les Franco-Britanniques épaulés par les forces belges s'élancent à travers la Flandre. Le maréchal von Hindenburg comprend que la guerre est perdue, d'autant plus qu'à l'Est ses partenaires bulgares et turcs ont été anéantis, et que l'Autriche-Hongrie, à bout de force, est contrainte de signer l'armistice avec l'Italie le 4 novembre⁷¹. Tandis que des mutineries éclatent en Allemagne et qu'une vague révolutionnaire déferle sur les principales villes de l'Empire, Guillaume II abdique le 9 novembre, laissant sa place à une « république » dont le gouvernement – pressé par l'état-major – accepte de signer l'armistice à Rethondes le 11 novembre⁷². Pendant cette dernière année de guerre, deux nouveaux Étampois sont faits prisonniers : Armand André Héron à Béthancourt (dans l'Oise, le 15 mars) et Raoul Hostelet (sur l'Aisne, le 29 mai)⁷³.

Avant de s'intéresser à la détention de nos prisonniers en Allemagne, un dernier aspect de leur capture mérite d'être abordé : celui des conditions dans lesquelles ces derniers sont tombés aux mains de l'adversaire. Nous touchons là une des principales sources de polémiques au sein du monde des anciens combattants de la Grande Guerre. En effet,

pendant le conflit et après, les autorités mais aussi nombre de soldats n'ayant pas connu le même destin qu'eux ont souvent jeté un voile pudique sur le statut des prisonniers, voire encouragé la suspicion à propos de ces poilus « qui s'étaient laissés prendre ». Outre le fait que la Croix de guerre et la Médaille militaire ne leur sont pas décernées – sauf, bien évidemment, si la décoration avait été obtenue avant la capture –, les anciens prisonniers touchent une indemnité de 15 francs par mois passé au front, contre 20 francs pour les autres anciens combattants, ce qui témoigne d'une inégalité flagrante dans l'appréciation du traumatisme subi. Plus grave encore, ceux des prisonniers décédés en captivité sont reconnus Morts pour la France seulement à partir de 1922⁷⁴.

Dans le cas de nos internés originaires d'Étampes et de sa proche région, les archives civiles et militaires restent muettes quant aux conditions de la capture de 84 poilus sur 120. En revanche, elles nous éclairent pour les autres, avec cependant pour limites que les données des registres matricules et des fiches du CICR ne permettent pas toujours, d'une part de préciser si les blessures ou maladies des poilus ont joué un rôle incapacitant lorsqu'on s'est saisi d'eux, d'autre part de savoir si ces déficiences physiques ont été contractées postérieurement, c'est-à-dire pendant l'internement en Allemagne.

Par chance, les informations sont suffisamment détaillées pour 17 soldats. Parmi eux, ceux qui ont été blessés par balle juste avant leur capture sont au nombre de 7 : Camille Hippolyte Angély a été grièvement atteint de 4 balles, Victor Henri Besneux a eu le coude droit fracturé et une plaie au bras gauche, Maurice Lamarre a été atteint au poumon droit (avec fracture des 7^e et 8^e côtes), Alfred Nicolas a été touché à la cuisse droite et à la main gauche (avec ablation des deux dernières phalanges de l'annulaire gauche et une raideur de la main), René Ernest Paillard a été blessé d'un coup de feu à la cuisse), Louis Eugène Pinguet a été atteint d'une balle au bras et d'une autre dans la fesse gauche, et Albert Alexandre Samson a été frappé d'une balle à la tête (avec brèche osseuse crânienne et épilepsie traumatique, de même qu'une défiguration du 1^{er} degré)⁷⁵. Quatre de leurs camarades ont été mis hors de combat par des éclats d'obus : Joseph Alphonse Colleau (gravement touché à la main gauche), Paul Gresland (dont le fémur a été brisé), Charles Henri Larcher (blessé aux deux pieds, à la cuisse droite et au mollet gauche, avec bris du col du fémur), et Louis Albert Sugis (fracture du péroné droit avec atrophie du mollet)⁷⁶. Six autres poilus ont été blessés soit par balle soit par éclats d'obus : Georges Marcel Garnier (à la poitrine et aux jambes), Lucien Georges Joanest (au bras), Lucien Leblanc (au bras gauche), Pierre Antoine Liagre (bris du col du fémur), Marcel Désiré Nabot et Octave Charles Nolleau (blessures non précisées)⁷⁷.

Enfin, des maladies ou blessures ont été contractées par 20 poilus, soit juste avant soit après leur capture. Nous savons qu'Henri Pierre Caillette a souffert d'une perte partielle des 2^e et 4^e orteils droit (par suite de gelures des pieds), qu'Eugène Charles Martin a subi une entérite et une lésion au poumon, qu'André Louis Charpentier a été atteint d'une tuberculose pulmonaire, qu'Armand André Héron est décédé le 21 mai 1918 de méningite consécutive à ses blessures à la tête, qu'Albert Jean Souque est mort de pneumonie en captivité, que Maxime Hilaire est décédé lui aussi en captivité (à la suite d'un accident lui ayant brisé la colonne vertébrale), qu'Émile Auguste Héron a contracté une dysenterie dans son camp d'internement, qu'Edmond Brochet est mort dans un *Lazaret* d'Allemagne après juin 1916⁷⁸, et que Gabriel Eugène Gauthier a péri de fièvre typhoïde au camp de Cassel le 20 avril 1915⁷⁹. Henri Alfred Lavanne est également décédé par suite de maladie contractée en captivité, et Albert Péron par suite de pleurésie⁸⁰. Pour leurs autres compagnons d'infortune, les archives ne précisent pas la nature et la gravité de la maladie (Jules Alphonse Ansel, Victor Casail, Pierre Caup, Fernand Léon Cocheteau, Albert Charles Gillet, René Hautefeuille, Paul Célestin Lecœur, Louis Fernand Liagre, Auguste Valentin Têtedoux et Jules Delattre)⁸¹. En tout, 7 prisonniers sont donc morts en Allemagne ; 6 pour cause de maladie et le dernier de manière accidentelle.

L'INTERNEMENT

À l'initiative de la Russie, deux conférences sur les lois et coutumes de guerre sont organisées à La Haye en 1899 et 1907. La seconde adopte une convention sur les prisonniers, reconnue et signée par la presque totalité des puissances qui s'opposeront militairement en 1914, à l'exception notable de l'Empire ottoman. Dans son chapitre 2, la convention précise que « *les prisonniers de guerre sont au pouvoir du gouvernement ennemi, mais non des individus ou des corps qui les ont capturés. Ils doivent être traités avec humanité. Tout ce qui leur appartient personnellement, excepté les armes, les chevaux et les papiers militaires, reste leur propriété* »⁸². Tous les aspects de la vie en captivité sont détaillés et réglementés, ainsi pour le logement, le travail, l'alimentation, l'exercice de la religion, le courrier et les colis, ou encore les vêtements. Pour ambitieuses qu'elles soient, ces stipulations reconnues en 1907 montreront très vite leurs limites et surtout leur inadaptation face aux enjeux de la Grande Guerre. Un nouveau texte sera dès lors élaboré en 1929.



Dans le cas de l'Allemagne, nous avons vu plus haut que les autorités civiles et militaires se retrouvent dès les premiers mois du conflit devant un défi extraordinaire et entièrement nouveau : la répartition à travers les provinces du Reich, l'internement et la subsistance de plus de 600 000 adversaires capturés sur le champ de bataille ou dans les territoires occupés, chiffre qui monte à 1 000 000 en juillet 1915, à 1 600 000 un an plus tard, et à 2 415 000 en octobre 1918⁸³. L'ampleur de la tâche est telle que les conditions de détention demeurent chaotiques jusqu'au printemps 1915. Puis, les granges et les tentes, les écoles et les hangars sont progressivement remplacés par de véritables camps, sans toutefois que les baraques soient nécessairement en dur (brique, béton ou bois). Jusqu'à l'Armistice du 11 novembre, la vie du prisonnier reste difficile, particulièrement du point de vue de l'hygiène. En incluant les camps secondaires, l'Allemagne se couvre d'un maillage de près de 300 centres de détention, sans compter les *Kommandos* plus ou moins durables, groupements de prisonniers affectés à une tâche particulière. Ces camps sont de quatre ordres : les *Mannschaftlager* destinés aux hommes de troupe et aux sous-officiers, les *Durchgangslager* ou camps de transit, les *Straflager* ou camps de représailles ou disciplinaires, et enfin les *Offizierslager* ou camps d'officiers. Ces derniers nous intéressent moins dans la mesure où aucun officier étampois n'a été capturé pendant cette guerre.

Le pointage des lieux de détention de nos poilus est instructif à plus d'un titre. Il faut tout d'abord observer que ceux tombés aux mains de l'ennemi au cours des 3 premières années du conflit connurent en général 2 à 3 camps différents et successifs pendant leur temps de captivité. Sans être très fréquent, le déplacement de prisonniers fut en effet une pratique régulière, soit pour tenir compte de l'évolution du théâtre des opérations militaires, soit pour des questions économiques – les prisonniers constituent une force de travail systématiquement exploitée –, soit pour des raisons sanitaires, soit enfin pour briser leur esprit de résistance.

Bien que le Reich ait adopté pour règle commune de transférer les soldats qu'elle détenait le plus loin possible de leur pays d'origine et du front où ils avaient été pris, ce principe subit de nombreuses entorses au gré des circonstances et des nécessités de la guerre. Ainsi, nous avons relevé un total de 89 camps dans lesquels nos militaires étampois ont été répartis à un moment ou à un autre de leur périple en Allemagne, mais ces centres de transit ou de regroupement n'étaient pas toujours situés à très grande distance du théâtre des opérations à l'Ouest. Si l'on établit une hiérarchie des camps en fonction du territoire où ils sont implantés, ce sont certes les provinces les plus éloignées des champs de

bataille qui reçurent le plus grand nombre de poilus d'Étampes (dont les noms sont donnés en note) : d'abord le royaume de Saxe (avec 18 camps différents)⁸⁴, puis celui de Bavière (avec 14 camps)⁸⁵. Également situées loin des zones de combat, la principauté de Hesse accueille des prisonniers étampois dans 6 *Lager*⁸⁶, la province prussienne de Westphalie dans 7⁸⁷, et la province prussienne de Hanovre dans 4⁸⁸. Cependant, nos poilus connurent aussi la captivité bien plus près de la frontière française, ainsi comme pensionnaires de 7 camps ou lieux aménagés à cet effet dans le *Reichsland* d'Alsace-Moselle⁸⁹, de 5 *Lager* du royaume de Wurtemberg⁹⁰, de 3 du grand-duché de Bade⁹¹, de 11 camps de la province rhénane de Prusse⁹², et même de 5 sites dans les territoires occupés des Pays-Bas et du nord de la France⁹³. En définitive, peu d'Étampois connurent les centres de détention à l'est du Reich, en l'occurrence dans le duché de Brunswick (1 camp)⁹⁴, le Brandebourg (1 camp)⁹⁵, la province prussienne de Posnanie (2 camps)⁹⁶, en Silésie (1 camp)⁹⁷, en Prusse orientale (1 camp)⁹⁸, et dans le grand-duché de Mecklembourg (1 camp)⁹⁹.

Dans la mesure du possible, une autre pratique observée par les Allemands mais aussi par les autres belligérants lors de la Grande Guerre a consisté en la séparation des prisonniers issus d'une même unité. Nombre de soldats originaires d'Étampes et de sa région se sont ainsi retrouvés isolés de leurs camarades venus comme eux de l'Étampois. Citons Eugène Marcel Joumier, interné dans plusieurs camps en Bavière, d'abord en 1914 et 1915 à Grafenwöhr (où il est le seul Étampois), ensuite à Eichstätt (où il peut renouer avec deux compagnons d'infortune : Gaston Dauwert et Georges Théveneau), puis au printemps 1916 à Amberg (où séjournent aussi Marcel Clément Bosc et Charles Désiré Pouget)¹⁰⁰. Mentionnons encore Maxime Ferdinand Bizet, pris par les Allemands dès le 5 novembre 1914 en Belgique, et qui devra survivre pendant cinq ans à Güstrow (près de Rostock, sur la mer baltique), sans aucun contact avec d'autres poilus étampois¹⁰¹ ; et Alexandre Paul Vincent, capturé en 1916, lequel passe les deux dernières années de la guerre – également isolé – à Sagan, en Silésie aujourd'hui polonaise¹⁰².

En revanche, d'autres militaires ont été emprisonnés à plusieurs dans des camps de très grande taille. À ce titre, les *Mannschaftslager* ayant reçu le plus grand nombre de poilus étampois sont ceux de Friedrichsfeld (province rhénane de Prusse, 9 soldats), Hameln (Hanovre, 8 soldats), Cassel-Niederzwehren et Limburg-an-der-Lahn (Hesse, 10 soldats pour le premier *Lager* et 9 pour le second), Merseburg (Saxe, 8 soldats), et surtout les trois camps de Münster (Westphalie, pour un total de 21 soldats). Retenons l'exemple de cette dernière ville. Capitale de la province prussienne de

Westphalie, Münster est en 1914 une cité prospère et industrielle qui compte depuis peu 100 000 habitants. Ses habitants sont persuadés de la victoire rapide des armées allemandes. L'arrivée en masse de prisonniers français à partir du 12 septembre les conforte dans leurs espérances¹⁰³. Si aucun équipement n'a été prévu pour leur hébergement, les autorités municipales ne sont pas inquiètes : la présence des captifs n'est que passagère, puisque la guerre sera courte ! Les Français sont installés à-même l'herbe, dans des prés. On érige à la hâte un ensemble de tentes. La population considère les détenus avec curiosité et sans hostilité apparente. Le *Generalmajor* Raitz von Frenztz, chargé de la garde des prisonniers, s'inquiète du risque de fraternisation entre les habitants et les poilus. Il enjoint la municipalité d'interdire tout contact direct avec ces derniers. À mesure que la guerre s'éternise, Münster se transforme en vaste camp et devient une enclave étrangère en terre allemande ; vidée de ses hommes valides devenus soldats, la cité se voit imposer la présence de 90 000 prisonniers. Outre les Français figurent parmi eux des Anglais, des Russes, des Belges, des Italiens, des Serbes et même des Portugais. Un *Lager* fait de huttes et de trous dans la terre à peine protégés des intempéries est érigé à 4 km de la ville, dans l'exploitation agricole du *Haus Spital*. Il reçoit le nom de *Münster I*. Sept Étampois y sont internés (sur un total de 9 700 Français) : Edmond Brochet, Victor Casail, Henri Léon Chevallier, Paul Coulon, Marcel Louis Dureau, Jules Évrard et Octave Moreau. En 1915, les huttes laissent place à des baraques en bois pouvant abriter chacune 250 personnes et dont les murs extérieurs sont recouverts de goudron. À l'intérieur, les couches garnies de paille sont alignées de part et d'autre d'un couloir central. Le chauffage est assuré par un seul poêle en bois, autour duquel sont dressées quelques chaises et une table. D'autres baraques sont destinées à la *Wachmannschaft* (l'équipe des gardes) et aussi à la *Kantine*, à la réception et au contrôle des colis reçus par les prisonniers, à la prison interne au camp, à la salle de prières et des cultes, à la salle de gymnastique, à celle de théâtre, à la bibliothèque... Ce camp de *Münster I* est séparé du monde extérieur par une enceinte de fils de fer barbelés haute de 3 mètres. Un second camp est aménagé sur la Hammer-Straße, au niveau de l'hippodrome ; baptisé *Münster II-Rennbahn*, il va abriter notamment 19 000 prisonniers français, dont les Étampois Edmond Brochet, Constant Désiré Buisson, Henri Louis Chansard, Henri Clairet, Louis Coutellec, Jules Delattre, Émile Victor Dumas, Maxime Alexis Hilaire, Gaston Paul Leclercq, Jean Alexandre Sommaire, Marcel Sureau et Jacques Marie Thomas. Enfin, une caserne de cavalerie située le long de la Kinderhauser-Landstraße, et dont la construction n'était pas encore achevée en 1914, devient le *Mannschaftslager Münster III* où sont internés entre autres 9 300 poilus, au nombre desquels Victor Culot, Armand André Héron et Léon Van Rossin.

Les conditions de vie des prisonniers sont difficiles. La nourriture est frugale ; un repas très léger est distribué le matin entre six heures et sept heures trente, le repas du midi vers onze heures et le repas du soir entre dix-huit et dix-neuf heures¹⁰⁴. Le plus souvent, les internés doivent se contenter d'une soupe, tandis que le *Kriegsbrot* ou pain de guerre est fait essentiellement de son et de farine de pommes de terre. Viande et laitages appartiennent au domaine du rêve, mais la population civile allemande souffre aussi de dénutrition, spécialement en raison du blocus économique que les l'Entente impose au Reich à partir de l'automne 1914, et de la politique menée par les autorités, lesquelles privilégient l'approvisionnement des troupes. Par conséquent, les promesses du gouvernement faites au début de l'année 1916 de garantir aux prisonniers chaque semaine trois fois de la viande et deux fois du poisson ne seront jamais tenues. À l'alimentation insuffisante et parfois avariée s'ajoutent les maladies contractées en raison de l'hygiène déplorable qui règne dans les camps. Des fosses qui débordent à chaque orage servent de latrines et plusieurs centaines de prisonniers doivent se battre pour l'accès à un seul robinet d'eau courante. Typhus et choléra font des ravages, ainsi à Münster dès 1915. Un cimetière est creusé dans l'enceinte du *Lager I*, selon les plans du poilu et architecte Duthoit, de Lille. Il accueille la dépouille de soldats français, belges, anglais et russes¹⁰⁵. En tout, jusqu'en 1918, 17 069 poilus seraient morts lors de leur captivité en Allemagne¹⁰⁶.

Dès 1914, le journal *L'Abeille-Le Réveil* cherche à en savoir plus sur ces camps de prisonniers. Dans son numéro du 14 septembre, il relaie une description du *Lager* de Lechfeld (en Bavière) livrée par un citoyen suisse habitant Munich. Un Étampois vient d'arriver dans ce camp : Émile Désiré Sergent, chasseur à pied au 26^e Bataillon, pris lors du combat de Chaumont-sur-Aire (Meuse)¹⁰⁷. Selon le témoin suisse, « [...] Lechfeld [se situe] à une heure de chemin de fer de la capitale bavaroise [Munich], entre Augsbourg et Kaufenring. Ce camp est établi dans une plaine et protégé contre les vents de l'ouest par une forêt de 5 km ; il forme un carré, et il faut une heure pour le traverser. Trois routes le partagent en 4 quartiers où s'allongent des baraques en bois, de 50 m de longueur sur 8 de largeur. D'une baraque à l'autre il y a une distance de 30 m. Il y a là 9 000 prisonniers et une division de *Landwehr* [territoriaux allemands] à l'instruction, en tout 30 000 hommes. L'administration militaire paie 65 pfennigs pour l'entretien de chaque prisonnier, 60 pfennigs sont dépensés pour leur subsistance : le boni de 5 pfennigs est destiné à l'achat du savon, linge, etc. »¹⁰⁸.

Propre à rassurer les familles de prisonniers, cette description correspond certes à la réalité, mais le camp de Lechfeld n'a pas été visité au hasard : il représente une « vitrine » de l'organisation exemplaire revendiquée par les autorités allemandes, laquelle est pourtant loin de s'imposer partout, comme nous l'avons vu à propos du camp de *Münster I*. Du reste, progressivement informés par les anciens prisonniers grands blessés de guerre rapatriés en France, mais aussi abreuvés de nouvelles par la contre-propagande des autorités françaises, les journalistes de *L'Abeille-Le Réveil* ne tardent pas à développer un esprit critique dans les éditions suivantes, où les détails techniques sont peu à peu concurrencés par l'émotion. Le 12 juin 1915, l'hebdomadaire publie un long article sur la mort d'un des prisonniers étampois du camp d'Ohrdruf, en Saxe : Albert Souque, victime d'une pneumonie à l'âge de 24 ans¹⁰⁹. La parole est donnée à l'un de ses compagnons de captivité, le journal reproduisant la longue lettre écrite par ce dernier à la veuve d'Albert : « Chère Madame, S'il est sur terre une tâche pénible à remplir, c'est bien, certes, celle de vous écrire cette lettre. Peut-être quand vous la recevrez, vous aurez déjà connu par les autorités compétentes de notre camp, ou bien par la famille de notre ami Caup [Pierre Caup, autre prisonnier étampois à Ohrdruf¹¹⁰], le terrible malheur qui vous frappe, mais il est de notre devoir à nous, ses camarades intimes, même ses confidents, de vous faire connaître que celui en qui vous aviez fondé de nouveau vos espérances n'est plus. Albert Souque est décédé dans la nuit du 8 au 9 mai après quelques jours de maladie. Nous vous prions d'être bien courageuse, d'être femme, et de supporter comme vos compagnes ce terrible choc qu'elles subissent depuis des mois. Que vos peines soient moins cruelles, car si votre bien-aimé est mort loin de vous et si vous n'aurez pas la satisfaction de le pleurer sur sa tombe, soyez convaincue qu'il n'a manqué de rien jusqu'à sa dernière demeure et que tout lui a été fait comme s'il eût été à vos côtés. Je crois aussi vous faire connaître comment Petit-Père n'est plus. Je dis Petit-Père, car son bon cœur, sa camaraderie, sa franchise nous l'avaient fait appeler ainsi ; donc jusqu'à ces jours maudits, il supporta vaillamment la captivité, relevant même le moral de certains par sa gaieté, subissant toutes les intempéries que nous imposait l'hiver sans être pour le moins indisposé comme l'ont été la généralité ; il vit avec joie revenir les beaux jours, je dirais aussi l'espérance d'une captivité moins longue et alors nous formions ces beaux rêves que nos âges désirent et réclament en vue du retour au foyer. Malheureusement une fièvre le prit le 2 mai, laquelle l'obligeait à rentrer à l'hôpital le 3. J'allai le voir le mercredi, son état s'était amélioré, sa fièvre avait descendu, je le trouvai mieux et c'est donc le cœur content que je le quittai. Hélas, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, l'impossible comme nous l'ont dit les médecins, la science n'avait pu empêcher l'implacable mort d'accomplir son œuvre

et Petit-Père expirait dans la nuit du 8 au 9 mai. La nouvelle ne nous fut pas moins foudroyante qu'elle ne le sera pour vous, car nous l'aimions sincèrement ; aussi nous nous empressâmes de faire tout ce qu'il était possible et ce qu'il méritait. Une souscription fut ouverte où tous dans un même élan de sincérité apportèrent à leur cher disparu leur témoignage de reconnaissance ; trois superbes couronnes ornaient sa dépouille mortelle ; la première, une jolie couronne munie d'un ruban portant l'inscription "À notre camarade. Repose bien" était de ses camarades d'Étampes et environs, puis une superbe croix et une splendide palme couverte de lauriers était de ses camarades de baraque. De même que vos dernières fleurs l'ont accompagné, car je n'ai pas manqué de jeter dans sa tombe les quelques brins de muguet contenus dans votre lettre reçue hier et datée du 2 mai. Un service religieux rendu par deux prêtres français lui a été célébré, porté par douze camarades à sa dernière demeure et où un peloton de soldats allemands lui ont, par une salve, rendu les honneurs et après quelques paroles prononcées par un de ses camarades, Petit-Père disparaissait à tout jamais le 10 mai 1915, à 3 heures du soir. J'ai cru en son dernier souvenir retirer parmi les fleurs artificielles une rose naturelle que je vous adresse ces jours-ci. Je me suis permis d'adresser en votre nom des remerciements à tous. Malgré tout notre grand désir de lui faire emporter votre photographie dans sa bière, nous n'avons pu, pour la raison seule que nous ne l'avons pas trouvée en temps voulu... »¹¹¹.

Au-delà de l'émotion, le contenu de cette lettre ne trahit pas de propos hostiles aux Allemands, ni de critique sur les conditions de vie des prisonniers. Il faut dire que la censure veille et qu'aucun écrit injurieux pour les geôliers n'est susceptible de quitter le *Lager* à destination des familles. Un second témoignage sur la mort d'Albert Souque est publié 6 mois plus tard dans *L'Abeille-Le Réveil*. Cette fois, le ton est plus offensif. Son auteur est Victor Henri Besneux, ancien ouvrier typographe, caporal au 31^e Régiment de ligne, capturé par l'ennemi le 24 août 1914, alors qu'il avait été grièvement blessé à Longuyon (Meurthe-et-Moselle)¹¹². Interné à Ohrdruf comme Albert Souque, le caporal connaissait déjà ce dernier avant la guerre, pour avoir travaillé avec lui en imprimerie, mais déclaré définitivement inapte à porter les armes du fait de ses blessures Besneux fut autorisé à quitter le camp de prisonniers. À la faveur d'un rapatriement sanitaire via Constance et Genève, il put rentrer à Étampes en décembre 1915. C'est donc en homme libre qu'il s'exprime à propos d'Ohrdruf, ainsi que l'observe le rédacteur du journal : « Dès son arrivée à Étampes, il a tenu à accomplir le pieux devoir de venir dans nos ateliers [d'imprimerie] transmettre de vive voix aux camarades de notre ancien ouvrier les derniers adieux d'Albert Souque ; nous en avons profité pour lui demander ses impressions de

captivité. Nos lecteurs lui seront reconnaissants d'avoir écrit à leur intention l'émouvante page suivante ; nos concitoyens qui ont sous les yeux des prisonniers boches, pourront... goûter et comparer : "blessé [...] et recueilli par les Boches quelques heures après, je n'eus pas à me plaindre de mauvais traitements, peut-être pour la raison que j'étais tombé sur un caporal, alsacien de naissance, qui me plaça sous sa protection. Après quelques jours de traitement à Longuyon, je fus dirigé sur Meiningen (Saxe) où j'arrivai le 3 septembre avec 300 de mes camarades ; le voyage fut très pénible. Nous étions parqués une trentaine à la fois dans des wagons à bestiaux, sans paille et sans infirmiers, les plus valides aidaient leurs camarades. À Meiningen, l'accueil ne fut pas très enthousiaste ; nous eûmes à subir les huées de la populace et si les sentinelles ne s'étaient pas interposées, nous aurions passé un vilain quart d'heure, car ces gens-là n'ont pas beaucoup le respect des blessés ; mais par contre ils ont une peur salutaire de la botte... allemande. La salle où je fus hospitalisé était un ancien théâtre transformé en hôpital et aujourd'hui je n'ai qu'à me louer des soins qui m'y furent prodigués. Les docteurs qui nous soignaient faisaient tout leur devoir et ce furent eux qui nous offrirent de leur poche les premières cartes pour prévenir nos familles. La nourriture était assez bonne, mais malheureusement insuffisante. Un seul point noir dans ce tableau : l'interprète, un de ces sales boches que nous accueillions si bien chez nous avant la guerre et qui avait été établi imprimeur à Paris. Celui-là nous en a fait voir de cruelles, et je l'ai vu un jour faire punir un camarade de 6 jours de cachot et à la demi-ration pour avoir omis, sur une lettre qu'il écrivait, de dire que nous avions une tasse de café à 3 heures. Je crois qu'il n'osera plus se montrer à Paris, car si l'un de nous le rencontre, il pourra recevoir la monnaie de sa pièce. Enfin, après 3 mois de traitement, je suis expédié sur le camp d'Ohrdruf, où j'arrive le 7 décembre. La plupart des prisonniers sont logés pêle-mêle dans des écuries sur de la paille, pour ne pas dire du fumier. Le linge mouillé pend aux poutres. Une odeur forte prend à la gorge. Quelques-uns sont occupés à un travail qui m'intrigue ; je m'approche et une terreur me prend en constatant que le travail si délicat consiste en la recherche des poux. Et ce qu'il y en a ! Devant ma mine ahurie, le camarade me regarde, sourit, et m'annonce que je n'échapperai pas à l'invasion. En effet, quelques jours après, je travaillais pour mon compte. C'est dans ces moments que j'eus le bonheur (trop court, hélas !) de rencontrer mon petit camarade Albert Souque. À deux, les heures semblent moins longues, et le soir nous nous retrouvions pour parler de ce cher Étampes que nous regrettions tant. Malheureusement, je ne fus pas très longtemps avec lui ; une nouvelle opération à mon bras gauche nécessita mon entrée à l'hôpital. C'est là que j'appris, sans pouvoir la prévoir, sa fin prématurée. Cette nouvelle me surprit d'autant plus que quelques jours plus tôt, il me

faisait donner de ses nouvelles et me souhaitait une prompte guérison. Le cafard me reprit de plus belle et je fus quelque temps tout dépaycé. Je me demandais bien souvent si le même sort ne m'était pas réservé. Enfin, je réussis à me remonter et quittais l'hôpital au début d'août. À ma sortie l'ancien camp était désaffecté et nous étions logés dans de vastes baraques en planches, partagées en 4 divisions, pouvant contenir chacune 250 hommes. Des mesures énergiques avaient été prises et les poux avaient disparu. Mais cela n'avait pas été sans mal. Toutes les semaines, nous passions à la désinfection. Depuis quelque temps, cette corvée n'a plus lieu, mais tous les soirs une inspection minutieuse est passée par un infirmier et tout prisonnier en ayant et n'en faisant pas la déclaration est sévèrement puni. Le samedi, bain-douche. Donc, au point de vue hygiène, tout va à peu près bien et il n'y a plus guère à craindre les épidémies qui ont dévasté quelques camps, entre autres celui de Cassel où 2 000 malheureux sont morts du typhus en 15 jours. Quant à la nourriture, je ne puis que confirmer ce que tout le monde sait, c'est-à-dire qu'elle est exécrable. Celle que l'on donne aux porcs est préférable à celle que nous touchons. Aussi les colis sont-ils les bienvenus. À ce sujet, beaucoup de prisonniers se plaignent, paraît-il, de ne pas les recevoir, c'est bien possible dans certains camps, mais à celui d'Ohrdruf, ils arrivent tous et en bon état. Ils sont ouverts devant le destinataire et on ne retire que les livres qui passent à la censure et sont remis à leur propriétaire ensuite s'il n'y a rien de compromettant. Il en est de même du vin, qui n'est remis que sur un bon du docteur. L'argent arrive aussi très bien, mais l'on paye en timbres qui n'ont aucune valeur en dehors du camp. Les sommes envoyées ne doivent pas dépasser 10 F par semaine. Le couchage laisse beaucoup à désirer, nous n'avons que 2 couvertures et une paille dont la paille n'a pas été renouvelée depuis plus d'un an. Les travailleurs ne sont pas très heureux, car on les fait marcher par tous les temps. Les sentinelles ne se livrent plus aux brutalités du début depuis que beaucoup se sont plaint. Tous les jours, on demande des ouvriers, soit ajusteurs, cultivateurs, mécaniciens, etc., pour aller travailler dans les usines ou les fermes, mais personne ne sort des rangs ; on les désigne donc d'office. Quelques camarades, retour des travaux de ferme, nous font un récit lamentable de la misère qui règne par-là. C'est inouï. Il n'y a plus que les vieillards et les enfants. Les habitants sont rationnés et ne doivent manger de la viande que 2 fois par semaine. Le beurre se paie entre 7 et 8 marks (9 F de notre monnaie) le kilo. L'huile vaut 5 F le litre. Que ceux qui se plaignent en France mettent en parallèle leur situation avec celle de ces gens, et que leur résignation nous serve d'exemple pour mener jusqu'à la victoire la lutte engagée" »¹¹³.

Le récit de Victor Besneux présente le double intérêt du ton sincère et de la succession de détails pris sur le vif qui finissent par constituer un tableau réaliste de la vie du prisonnier à Ohrdruf. Il sait mettre en perspective ce qui va mal ou rebute (la nourriture infecte, le couchage rudimentaire, les corvées hors du camp, la brutalité des gardes et de la « populace », les poux) et ce qui constitue une heureuse surprise (la qualité des soins prodigués aux prisonniers malades, l'abnégation des médecins, le respect des colis adressés aux internés, les efforts faits pour construire des baraques mieux adaptées). L'emploi fréquent des prisonniers pour le travail des champs ou en usine est confirmé par d'autres témoignages. Il devient même la norme pour ceux des camps situés près des grandes agglomérations, ainsi à Münster où les entreprises de la ville souffrent d'un cruel manque de main d'œuvre. Des ateliers voient le jour dans les 3 camps que compte la localité, en même temps que des *Kommandos* de prisonniers sont mis à la disposition des fabriques, commerces et fermes, moyennant finances. À ce titre, les Archives municipales de Münster ont établi que seuls 20 % des internés sont réellement gardés à l'abri des barbelés après le mois d'août 1915, les autres étant répartis entre les entreprises, en fonction de leurs besoins¹¹⁴. Cette dispersion des prisonniers et la surveillance parfois aléatoire dont ils font l'objet éveillent chez certains d'entre eux la tentation de « se faire la belle », mais l'entreprise est on ne peut plus difficile. Il ne suffit pas de tromper la vigilance des gardes, de trouver des vêtements civils, de se faire passer pour un Allemand, et de braver le couvre-feu ainsi que les contrôles d'identité : encore faut-il pouvoir gagner la France par les territoires occupés ou par la Suisse – dont la frontière avec le Reich est bien gardée... Or, seuls deux internés réussirent cet exploit : l'aviateur Émile Charamalet, dont le destin est décidément hors du commun (il parvient à passer en Suisse depuis la Bavière le 6 décembre 1916, pour bientôt reprendre le combat), et le fantassin Émile Mortier, qui s'échappe du camp de Hanovre pour retrouver les lignes françaises à Saint-Omer le 11 octobre 1918... soit exactement un mois avant l'Armistice¹¹⁵



L'AIDE AUX PRISONNIERS

Jusqu'en novembre 1918 et même au-delà se pose la question de l'aide aux prisonniers de guerre. L'enjeu est d'importance, y compris pour les services de propagande des pays belligérants, lesquels s'efforcent d'affirmer à cet égard la politique exemplaire de leur nation respective. La presse s'en fait régulièrement la

traductrice docile, y compris à l'échelon local, tantôt pour souligner le bon traitement dont « nos » prisonniers font l'objet, tantôt pour dénoncer la maltraitance réelle ou supposée que les captifs subissent chez l'ennemi. Ainsi *L'Abeille-Le Réveil*, qui dès septembre 1914 prend conscience du besoin d'informer et aussi de rassurer les familles sur la marche à suivre pour entrer en contact avec ceux des leurs dont on pense qu'ils seraient retenus « chez les Boches ». Dans son numéro du 26 septembre, le journal précise qu'il faut s'adresser au siège de la Croix-Rouge, à Bordeaux, en prenant soin d'accompagner toute demande « du nom et du prénom, de la désignation du régiment, de la compagnie, de l'escadron ou de la batterie, et autant que possible de la date et du lieu où l'intéressé serait tombé au pouvoir de l'ennemi » ; critères auxquels bien peu de familles sont capables de répondre à ce moment précis, tant la situation sur le théâtre des opérations est souvent confuse¹¹⁶. De manière plus générale, c'est la Croix-Rouge qui va jouer sans relâche les intermédiaires obligés entre familles et prisonniers, à fortiori durant les premiers mois de la guerre, où aucune autre organisation nationale ou transnationale n'existe pour répondre à ce besoin. Dès le 17 octobre 1914, le journal *L'Abeille-Le Réveil* propose du reste une rubrique régulière en deuxième page, pour les « nouvelles » et conseils en la matière. Hélas, la misère des uns suscite aussi les appétits des profiteurs et autres escrocs, ce qui pousse ledit journal à mettre en garde ses lecteurs « contre les tentatives de certaines agences ou banques étrangères qui adressent [aux familles de prisonniers] des lettres et circulaires demandant des sommes d'argent qu'elles se chargent de faire parvenir à leur fils »¹¹⁷... Mieux vaut s'adresser directement à la Croix-Rouge de Bordeaux (qui reçoit du siège à Genève les listes de *Kriegsgefangene* français) ou encore au bureau des renseignements sur les « PG » attaché au ministère de la Guerre, où sont centralisées les listes dressées conformément à la Convention de La Haye par les gouvernements belligérants. À la suite d'un accord intervenu par l'intermédiaire des ambassadeurs des pays neutres, « avec le concours dévoué des postes suisses, les prisonniers et leurs familles peuvent correspondre directement et en franchise par carte-postale ou lettre [...] ; un service de mandats postaux et d'échantillons sans valeur est organisé par la même voie »¹¹⁸. Et à partir du 7 novembre, la Ville d'Étampes propose un service gratuit aux familles : il leur sera remis sur simple demande des cartes et enveloppes spéciales destinées à être adressées en franchise au Comité international de la Croix-Rouge à Genève, sous réserve toutefois du respect d'un certain nombre de règles : il ne faut pas « mettre de caricatures des Allemands sur les cartes », « les enveloppes doivent rester ouvertes et les lettres ne contenir que des nouvelles de famille et de santé », « les paquets doivent être enveloppés dans de la toile et l'adresse écrite autant que possible directement sur celle-ci », en

indiquant la nature du contenu¹¹⁹. Les paquets, dont le poids maximal est fixé à 5 kg, peuvent renfermer des vêtements, du chocolat et quelques produits pharmaceutiques non liquides ; en revanche, l'envoi de tabac, d'allumettes et de charcuterie sera permis seulement à partir de janvier 1915¹²⁰, tandis que l'envoi en Allemagne de journaux français demeure prohibé pour d'évidentes raisons pendant toute la durée du conflit¹²¹. En mars de la même année, la liste des produits de bouche dont l'expédition est possible comprend le pain, le riz et les légumes secs (pois et haricots), mais aussi le sucre, le café, le chocolat, les saucisses et les jambons, les sardines, et enfin les fruits secs (à l'exemple des pruneaux et des figes)¹²². Toutefois, acheminer de la nourriture fraîche par voie postale n'est pas toujours chose facile, ce qui pousse la Chambre syndicale de la boulangerie à livrer aux Étampois les conseils suivants : « acheter, chez le premier boulanger venu, un pain français boulot, le conserver environ 24 heures pour qu'il soit rassis, puis, après l'avoir coupé par tranches d'environ 3 cm d'épaisseur, le faire ressuyer (autrement dit sécher ou, si vous aimez mieux : saisir au feu) sur plaque à four doux. Ainsi préparé, le pain résistera parfaitement à l'humidité et, malgré les variations atmosphériques, il arrivera, après un voyage de 10 à 20 jours, en parfait état de conservation »¹²³. Quelques conseils supplémentaires sont publiés dans *L'Abeille-Le Réveil* du 25 septembre 1915 : « Il suffit, pour arriver à un bon résultat, que chaque expéditeur recommande spécialement ces pains à son propre boulanger. Celui-ci n'aura qu'à les pétrir sans levure et à leur donner la forme de galettes plates de 3 à 6 livres : les faire cuire au moins 30 mn de plus que les autres et les enduire à la surface d'une forte couche de farine, pour intercepter l'air. Les colis ne devront contenir aucune autre substance alimentaire. Les morceaux de pain grillés se conservent indéfiniment et sont très utiles dans les soupes de prisonniers »¹²⁴.

Depuis le 9 janvier 1915, le bureau de la Croix-Rouge française provisoirement établi à Bordeaux s'est déplacé à Paris, au 63 avenue des Champs-Élysées, ce qui facilite les démarches des Étampois¹²⁵. L'œuvre accomplie par l'organisation s'avère d'ores-et-déjà colossale : entre le début du mois de septembre 1914 et la fin du mois de janvier 1915, l'administration postale suisse – qui relaie le travail de la Croix-Rouge – a transmis aux prisonniers français en Allemagne 6 950 572 lettres et cartes postales, ainsi que 86291 mandats pour un montant total de 1 648 781 F¹²⁶. D'autres organismes sont apparus dans l'intervalle, afin de répondre à d'autres besoins des internés. C'est notamment le cas de l'Œuvre du vêtement du prisonnier de guerre, dont le but est de venir en aide aux militaires ou civils français et

belges retenus en Allemagne. Avec un réel succès, comme le précise J. Créte, de *L'Abeille-Le Réveil* : « Des fonds importants ont été déjà réunis par l'incessante propagande de ce Comité [auquel appartiennent les Étampois Maurice Colrat et J. Quantin], et bien des misères ont été soulagées. Des sous-vêtements chauds ont renforcé des uniformes qui, à la suite de batailles et de blessures, ont été transformés en véritables haillons. Ce n'est pas tout. À côté des soldats figurent des prisonniers civils, pris "tels qu'ils se trouvaient" dans les régions envahies françaises et belges et qui souffrent particulièrement du manque de vêtements. Il y a parmi eux des femmes, des enfants, des vieillards. [...] Un certain nombre parmi les prisonniers ont une famille connaissant leur adresse, ayant des ressources et s'occupant d'eux. Mais combien d'autres abandonnés ! Les militaires dont les familles sont dispersées ou appartiennent aux régions envahies de France et de Belgique, les civils pris dans les mêmes régions, les troupes d'Afrique, ceux, enfin, dont les familles n'ont pas encore l'adresse ou sont trop pauvres... Ils meurent littéralement de froid, affaiblis qu'ils sont en outre par la nourriture qu'on devine »¹²⁷. Encore faut-il que les familles de prisonniers soient vigilantes quant aux types de vêtements que l'on peut envoyer dans les camps : les seuls habits civils autorisés sont ceux en drap noir et munis d'un passepoil jaune, alors que pour les vêtements militaires ces mêmes familles sont invitées à faire l'acquisition de pièces d'intendance usagées mais réparés, lesquelles sont disponibles auprès de l'Œuvre du vêtement au prix de 6,50 F la collection complète (capote, pantalon et képi)¹²⁸.

Les efforts de ce Comité, mais aussi d'autres associations locales, obtiennent une visibilité plus grande à partir du 15 septembre 1915, par suite de la création par arrêté préfectoral de la Fédération départementale de Seine-et-Oise des Œuvres de secours aux Prisonniers de guerre français en Allemagne. Habilitée à recevoir des dons en nature et des secours en argent, aussi bien des municipalités que des particuliers, la Fédération se donne pour rôle de rassembler et d'envoyer aux internés « dont personne n'est en état de s'occuper » vêtements, sous-vêtements, pain et autres aliments, ce qui l'oblige à une étroite coopération avec les mairies, incontournables pour fournir des renseignements précis sur les prisonniers appartenant à chaque commune, ceci « pour écarter les demandes non justifiées et satisfaire aux autres »¹²⁹. À Étampes, c'est le Secrétariat cantonal de l'Action sociale de Seine-et-Oise qui joue un rôle moteur, sous la houlette de madame Blanc-Duclos, par ailleurs présidente de la Ligue patriotique des Françaises. Dans les colonnes de *L'Abeille-Le Réveil*, cette dernière appelle la population à verser chaque mois une cotisation pendant toute la durée de la guerre, aussi minime soit-elle, car l'important « est de tenir jusqu'au bout » : « c'est la santé de notre race qu'il faut conserver, en

conservant la santé et la vigueur de nos prisonniers »¹³⁰. L'aide en nature des commerçants est particulièrement appréciée pour tous les produits alimentaires qui ne se détérioreront pas en route. En quelques semaines d'existence, le Comité d'Étampes rassemble déjà 119 donateurs, dont les patronymes sont publiés par le journal local. L'on relève notamment les noms de mesdames Maxime Legrand et Léon Marquis, mais aussi du curé de Saint-Martin et (à titre collectif) des employés du Dépôt de machines du Paris-Orléans¹³¹. Grâce aux dons, le Comité envoie chaque semaine des colis aux prisonniers, par exemple 41 colis de 4 kg chacun dans la semaine du 1^{er} au 8 avril 1916¹³². Le 3 mai suivant, ce sont 42 colis qui sont expédiés, chacun contenant de la nourriture (3 kg de pain spécial, chocolat, conserves) et des vêtements (chemises, caleçons, chaussettes)¹³³. De plus, la bonne réception des colis ne fait aucun doute, ce qui rassure les familles et les donataires¹³⁴.

À partir du 30 juin 1916, le passage par l'Œuvre des Prisonniers de guerre du canton d'Étampes n'est plus seulement une facilité offerte aux familles, mais une obligation : pour mettre fin à une certaine anarchie dans les colis, les autorités du Reich refusent désormais les envois individuels de pain, seuls les colis collectifs étant possibles, y compris pour les biscuits et les autres denrées similaires. *L'Abeille-Le Réveil* souligne que « chaque prisonnier, nécessiteux ou pas, [pourra en recevoir] 2 kg par semaine, soit, avec la ration fournie par le gouvernement allemand, 600 gr par jour. [...] À l'irrégularité des envois individuels va donc se trouver substituée la régularité méthodique des expéditions collectives qui serviront à ravitailler chaque camp d'Allemagne au prorata de sa population respective. Dans chacun de ces camps, des comités de secours, composés de prisonniers français choisis par leurs camarades, donneront les indications utiles, contrôleront la bonne arrivée des convois, en accuseront réception, et en assureront la répartition équitable. De plus, un contrôle de délégués neutres, officiellement admis par l'Allemagne, rendra cette surveillance encore plus efficace. [...] Les œuvres et les familles devront donc reporter leur effort sur l'envoi des vivres autres que le pain, soit du linge, soit des objets divers qui continueront à pouvoir être expédiés à chaque prisonnier nominativement »¹³⁵. Notons que cette réglementation nouvelle sur le pain s'applique aux hommes de troupe et aux sous-officiers, et non pas aux officiers : ces derniers continuent à jouir des anciennes pratiques. Pourquoi ce traitement de faveur ? D'une part en raison de leur solde, sur laquelle ils prélèvent la somme nécessaire à leur nourriture ; d'autre part du fait des conventions internationales, qui interdisent d'imposer aux officiers un ravitaillement collectif.

En tenant compte de cette évolution des choses, le Comité d'Étampes modifie la composition de ses colis – coquillettes et macaroni remplacent le pain –, pour des envois par ailleurs toujours plus nombreux : ils s'élèvent à 50 pour la seule journée du 3 juillet 1916¹³⁶, et à 55 pour le 9 août suivant¹³⁷. Dès le 1^{er} septembre, l'organisation du Comité s'étend sur l'ensemble de l'arrondissement, ce qui représente un surcroît de travail considérable pour ses bénévoles et en premier lieu pour le secrétaire, Fernand Poupa. Sans perdre de temps, celui-ci ouvre une souscription pour l'achat de vêtements d'hiver, son objectif étant de faire parvenir à chaque interné un colis composé de deux paires de chaussettes de laine, d'un chandail également de laine, de deux chemises de flanelle, d'un cache-nez de laine et de quatre mouchoirs, ce qui représente un coût de 20 F par envoi¹³⁸. Le nombre de colis expédiés chaque mois s'élève ainsi à 273 dès le 13 septembre¹³⁹, chiffre qui demeure à peu près stable (un pic de 295 colis est signalé le 18 avril 1917¹⁴⁰, et un autre de 305 colis le 27 juillet 1917¹⁴¹). Le temps de parcours jusqu'au destinataire est d'environ deux mois. Afin de faire face à ses charges sans cesse grandissantes, le Comité reçoit fort heureusement une aide régulière du gouvernement (aide calculée selon le chiffre de la population de chaque arrondissement, soit par exemple 52 kg de biscuits de guerre, chaque mois, pour notre arrondissement) et de la Ville d'Étampes. Le 18 mars 1915, le Conseil municipal vote une subvention de 300 F pour financer la confection de flanelles, chemises et chaussettes ; le 22 juin suivant, sur proposition du conseiller Richou, 300 F sont débloqués pour l'envoi de pain ; et le 13 décembre 1916, les élus provisionnent 3 000 F pour que le Comité puisse envoyer à chacun des enfants d'Étampes internés en Allemagne un colis de vêtements chauds et quelques provisions¹⁴².

En septembre 1916, un nouvel organisme voit le jour : l'Œuvre dite « de la Colonie suisse », dont le but est de faciliter les voyages en Confédération helvétique des parents de militaires français internés dans ce pays. Plusieurs Étampois sont dans ce cas ou le seront avant la fin de la guerre, en l'occurrence pour raisons médicales : Pierre Caup, Jules Alphonse Ansel (soigné à Leysin, dans le canton de Vaud), Jules Delattre (interné dans le Valais) ou encore Maurice Lamarre (hébergé à l'hôtel Simmental, de Zweisimmen, dans l'Oberland bernois)¹⁴³. Pour les plus proches membres de la famille de l'interné, l'Œuvre assure le parcours gratuit sur les chemins de fer suisses et les frais d'hébergement ainsi que de nourriture pendant 5 jours¹⁴⁴.

À l'été 1917, le Comité des Prisonniers de guerre de l'arrondissement estime à 305 le nombre d'internés connus et recevant une aide. Régulièrement, Fernand Poupa fait paraître dans *L'Abeille-Le Réveil* des lettres de remerciements qui

lui sont adressées par les destinataires. Ainsi le 4 août, les informations livrées par un rapatrié sanitaire originaire de Boissy-le-Cutté, dont il tait le nom, mais à propos duquel il souligne que « son premier soin a été de venir à Étampes pour remercier ses bienfaiteurs de lui avoir envoyé pendant de si longs mois, régulièrement, un colis de provisions. Il m'a assuré avoir reçu absolument intacts tous les colis que nous lui avons adressés. Depuis plus d'une année ce sont presque exclusivement les colis envoyés par les comités et les familles des prisonniers qui constituent leur nourriture, celle qui leur est allouée par les Boches étant détestable ; et des comparaisons qu'il a pu faire ici-même, il résulte que les prisonniers allemands sont traités de façon bien supérieure. Dans le camp de Mannheim, où notre compatriote a séjourné, il y a environ 6 000 prisonniers, et tous les jours il arrivait en moyenne de France un wagon de colis de provisions. Les prisonniers se groupent de 4 à 6 et se partagent entre eux les denrées qu'ils reçoivent. Pour faire cuire leurs aliments, ils ont fabriqué des poêles avec des boîtes en fer blanc et de vieux tuyaux. Il a déclaré en outre que les Allemands manquent totalement de savon, de chocolat et de graisse »¹⁴⁵. Cette dernière observation est certainement conforme à la réalité, tant la population du Reich souffre de restrictions après quatre années de guerre...

En 1918, le Comité continue à envoyer chaque mois 300 colis aux internés (310 colis le 24 avril, 314 le 26 juin, 318 le 31 juillet, 325 le 28 août, 325 encore le 12 octobre)¹⁴⁶. Seule information véritablement nouvelle : à partir du mois de mars, « les prisonniers nouvellement faits par les armées allemandes sont non seulement autorisés, mais tenus à écrire, sitôt leur capture, une carte destinée à rassurer leur famille »¹⁴⁷.

Achevons ce tour d'horizon par une courte évocation du retour des prisonniers après l'Armistice du 11 novembre. La presse locale lui consacre bien évidemment plusieurs articles, non sans une certaine gêne, comme nous l'avons signalé au début de notre étude¹⁴⁸. Prenons à titre d'exemple le numéro de *L'Abeille-Le Réveil* du 30 novembre : « [...] quelques jeunes gens captifs depuis le début des hostilités ou notamment depuis Verdun sont revenus ; ils viennent embrasser leurs parents et retournent à leur dépôt pour être visités médicalement ; en notre gare, un train entier a passé vendredi et les dévouées dames du Poste ont eu là une nouvelle occasion d'exercer leur dévouement, leur générosité. Ces prisonniers sont pour la plupart harassés de fatigue, anémiés par les privations ; les Allemands les ont renvoyés des camps sans vêtement, sans nourriture, sans argent ; aussi leurs souffrances furent-elles grandes dans la traversée de ce vaste pays où sévit la famine et la misère. [...] Il faut en effet que la population se montre compatissante à l'égard de ces

soldats ; quelques députés ont signalé des faits regrettables qui se seraient produits en France ; le Ministre a promis d'enquêter ; il ne faut pas que les prisonniers soient considérés comme ayant failli à leur devoir ; des lâches, il n'y en a eu que très peu, et ils sont connus ; par contre, des milliers de soldats durent d'être faits prisonniers à la suite de blessures légères peut-être, mais suffisamment douloureuses pour les empêcher de battre en retraite ou de combattre. Ceux-là ont fait leur devoir. Respectons-les et secourons-les »¹⁴⁹.



**Prisonniers de guerre
français mobilisés pour
le déchargement des
betteraves
(carte postale allemande,
1914-1915)**

¹ Jean-Claude POMMEREAU et Clément WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire des soldats prisonniers en Allemagne (1914 – 1919)*, Étampes, Ville d'Étampes : Service Archives et Patrimoine, 2015 [Mémoire(s) d'Étampes 5]. Travail complété, depuis, par les recherches de Bernard Gineste, notamment à partir des sites d'associations généalogiques. Ces informations nouvelles, communiquées à l'auteur par le très aimable Président du Corpus Étampois (informations ci-après désignées BG 18.12.2015), ont bien évidemment été prises en compte pour cette publication.

² *L'Abeille d'Étampes/Le Réveil d'Étampes* est ci-après dénommé *L'Abeille-Le Réveil* dans le texte et AB en note.

³ AB du 7.11.1914, p. 2. (Archives municipales d'Étampes [ci-après dénommées AMÉ], cote 7C1.23A).

⁴ Nous les considérons comme des « Étampois » puisque la Ville les répertorie comme tels, même s'ils n'ont parfois aucun lien direct avec la localité, ainsi que nous le verrons plus loin.

⁵ Dénombrement de 1911 : liste nominative des habitants de la commune d'Étampes (AMÉ, 1F2.3).

⁶ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 34.

⁷ *Ibid.*, p. 29, et BG 18.12.2015, *op. cit.* - Né le 1.02.1888, Gabriel Eugène Gauthier est le fils de Louis Eugène Gauthier et d'Antoinette Izorche. Marié le 28.11.1908 à Beauvilliers [Eure-et-Loir] avec Marie Durand, il réside à Étampes puis à Essonnes à partir de 1913. Soldat au 76^e RI, fait prisonnier au printemps 1915, il est interné successivement à l'hôpital de Minden et au KGL de Cassel, où il décède de fièvre typhoïde le 20.04.1915. Inhumée au cimetière de Niedierzwehren, sa dépouille est transférée le 16.03.1923 à la Nécropole nationale des prisonniers de guerre français, à Sarrebourg [Moselle], tombe 963. Gauthier était père de trois enfants [AB 50-1915, p.2]. – Informations aimablement communiquées par Bernard Métivier.

⁸ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 11, 18, 25 et 43 ; BG 18.12.2015, *op. cit.*

⁹ *Ibid.*, respectivement p. 25, 9 et 26. Pour E.M. Joumier, voir aussi AB du 24.10.1914.

¹⁰ Marcel Bastien (de Saint-Michel, Aisne), Paul Bucquoit (de Féron, Nord), Victor Casail (de Fourmies, Nord), Émile Cathonnet (de Fransèches, Creuse), Henri Cauveau (de Moulitherne, Maine-et-Loire), Paul Coulon (de Landrecies, Nord), Charlemagne Delattre (de Fressies, Nord), Jules Delattre (de Ferrière-la-Grande, Nord), Jules Évrard (d'Annoeullin, Nord), Georges Hannotiaux (de Dimont, Nord), Albert Her (de Tourcoing, Nord), Henry Huftier (de Ferrière-la-Petite, Nord), Paul Huftier (idem), Paul Jouniaux (de Wallers, Nord), Léon Lefèvre (de La Ferté-Chevresis, Aisne), Louis Ferdinand Liagre (d'Amiens, Somme) et Pierre Podevin (de Glageon, Nord). Informations recueillies par BG 18.12.2015, *op. cit.*

¹¹ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 30-31.

¹² Henry et Paul Huftier, frères et cultivateurs à Ferrière-la-Petite ; Paul Jouniaux, journalier (informations recueillies par BG 18.12.2015, *op. cit.*).

¹³ AB 30.01.1915.

¹⁴ Voir le dénombrement de 1911 (POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 42-43).

¹⁵ *Ibid.*, p. 34-35.

¹⁶ *Ibid.*, p. 40.

¹⁷ Ajoutons que parmi les soldats du Nord aidés par Étampes figurent le mineur Jules Évrard et le tourneur en fer Jules Delattre (informations recueillies par BG 18.12.2015, *op. cit.*).

¹⁸ *Ibid.*

¹⁹ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 41-42.

²⁰ *Ibid.*, p. 12.

²¹ *Ibid.*, p. 25.

²² *Ibid.*, p. 12.

²³ *Ibid.*, p. 34-35.

²⁴ *Ibid.*, p. 39.

²⁵ *Ibid.*, p. 9-10, 18.

²⁶ *Ibid.*, p. 36, 38.

²⁷ *Ibid.*, p. 38.

²⁸ *Ibid.*, p. 18, 33.

²⁹ Information recueillie par BG 18.12.2015, *op. cit.*

³⁰ *Ibidem*

³¹ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 12-13.

³² *Ibid.*, p. 10.

³³ *Ibid.*, p. 14 ; et information recueillie par BG 18.12.2015, *op. cit.*

³⁴ *Ibidem* ; POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 24.

³⁵ Marcel Bastien, Edmond Henri Blouin, Victor Casail, Émile Cathonnet, Henri Cauveau, Henri Clairet, Gaston Dauwert, Georges Marcel Garnier, René Hautefeuille, Albert Her, Albert Henri Héron, Eugène Lacron, Gaston Paul Leclercq, Léon Léonard Lefèvre, Louis Macadre, Léon Marey, Arthur Moreau, Octave Moreau, Léon Podevin, Fernand Rousseau, Marcel Sureau, Thourigny [Prénom inconnu], Raoul Vallée (ou Wallée), Léon Van Rossin.

³⁶ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 18, 29.

³⁷ Camille Hippolyte Angély (le 19 décembre) et Albert Jean Souque.

³⁸ Raymond René Cantin, Lucien Leblanc, Pierre Henri Mulard et Gabriel Eugène Gauthier.

³⁹ Marcel Désiré Nabot, Robert Parent.

⁴⁰ Raoul Hostelet (le 29 mai), Armand André Héron (le 15 mars).

⁴¹ Uta HINZ, *Gefangen im Großen Krieg. Kriegsgefangenschaft in Deutschland 1914-1921*, Essen, Klartext Verlag, 2006, p. 92, 238.

⁴² Heather JONES, *Violence Against Prisoners of War in the First World War : Britain, France and Germany, 1914-1920*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 23.

⁴³ Jean-Claude DELHEZ, *La Bataille des frontières*, Paris, Economica, 2013, p. 81-85.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ Jean-Claude LAPARRA, *La Machine à vaincre : de l'espoir à la désillusion, Histoire de l'armée allemande 1914-1918*, Paris, 14-18 Éditions, 2006, p. 42-44.

⁴⁶ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 26.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 9.

-
- ⁴⁸ Maurice NAËRT [et al.], *Les Armées françaises dans la Grande Guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1936, vol. 1, t. 1, p. 268-276.
- ⁴⁹ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 18, 35-36 ; sur Paul Bucquoit, information recueillie par BG 18.12.2015, *op. cit.*
- ⁵⁰ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 9, 25, 27, 37, 40-41.
- ⁵¹ *Ibid.*, p. 15, 22-23, 29, 39, 42.
- ⁵² SERVICE HISTORIQUE DE L'ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES, *Les Armées françaises dans la Grande Guerre*, Paris, Imprimerie nationale, 1931, t. 1, vol. 3, p. 17-22.
- ⁵³ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 10, 17, 26, 28, 33, 35, 38.
- ⁵⁴ Voir Jean GLAD, *Maubeuge, place de guerre (1678-1945)*, Paris, Publibook, 2007.
- ⁵⁵ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 8, 12, 19, 23, 26, 38 ; et information recueillie par BG 18.12.2015, *op. cit.*
- ⁵⁶ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 13, 22, 24, 32, 41.
- ⁵⁷ *Le Figaro* n° 236, 24.08.1913, p. 5.
- ⁵⁸ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 15.
- ⁵⁹ *Ibid.*, p. 26-27, 33, 35, 37.
- ⁶⁰ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 11, 24, 40.
- ⁶¹ Pour Albert Her, voir *La Gazette des Ardennes* du 15 août 1915, p. 555 ; pour Ladislas Percheron, *La Gazette des Ardennes* du 27 juin 1915, p. 434.
- ⁶² *Ibid.*, p. 12, 16, 28-29, 32-34, 37-38.
- ⁶³ Voir Allain BERNÈDE, « Verdun 1916 : un choix stratégique, une équation logique », *Revue historique des Armées* 242 (2006), p. 48-59.
- ⁶⁴ Voir Malcolm BROWN, *Verdun 1916*, Paris, Perrin, 2006.
- ⁶⁵ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 9, 12, 21, 41-42.
- ⁶⁶ *Ibid.*, p. 18, 21, 25, 30-32, 39, 43.
- ⁶⁷ *Ibid.*, p. 19-21, 39.
- ⁶⁸ *Ibid.*, p. 14-15, 28, 33, 37.
- ⁶⁹ *Ibid.*, p. 34, 36.
- ⁷⁰ Voir Nicolas OFFENSTADT, *Le Chemin des Dames, de l'événement à la mémoire*, Paris, Stock, 2004 ; Gerhard HIRSCHFELD [et al.], *Die Deutschen an der Somme 1914–1918, Essen*, Klartext Verlag, 2006, p. 163 sqq.
- ⁷¹ Manfred RAUCHENSTEINER, *Der Erste Weltkrieg und das Ende der Habsburgermonarchie 1914 – 1918*, Wien, Böhlau Verlag, 2013, p. 956 sqq.
- ⁷² Eberhard KOLB, *Der Frieden von Versailles*, München, C.H. Beck, 2005, p. 27 sqq.
- ⁷³ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 24.
- ⁷⁴ Antoine PROST, *Les anciens combattants 1914-1940*, Paris, Gallimard/Julliard, 1977, p. 69 ; et plus généralement : Annette BECKER, *Oubliés de la Grande guerre: humanitaire et culture de guerre, 1914-1918 : populations occupées, déportés civils, prisonniers de guerre*, Paris, Noësis, 1998.

⁷⁵ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 9, 26, 35-37, 39.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 18, 22, 27, 40.

⁷⁷ *Ibid.*, p. 21, 25, 28, 30, 34-35.

⁷⁸ *Ibid.*, p. 12, 16, 24, 30, 40 ; et (pour Edmond Brochet) informations recueillies par BG 18.12.2015, *op. cit.*

⁷⁹ Voir ci-dessus, note 6.

⁸⁰ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 27, 37.

⁸¹ *Ibid.*, p. 8, 11, 13-14, 18, 22-23, 28-29, 41 ; et (pour Jules Delattre), hospitalisé dans la Valais (Suisse) : *Gazette des Ardennes* du 9 mai 1915, p. 610.

⁸² *Convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux, conclue à La Haye le 18 octobre 1907. Approuvée par l'Assemblée fédérale le 4 avril 1910 ; instrument de ratification déposé par la Suisse le 12 mai 1910*, ch. 2.

⁸³ HINZ, *Gefangen im Großen Krieg...*, *op. cit.*, p. 92-94, 128, 320.

⁸⁴ **Altengradow** (Émile Gilles Cassin, Édouard Florentin Hébart), **Chemnitz-Ebersdorf** (Jules Alphonse Ansel, Charlemagne Delattre, Albert Charles Gillet, Léon Marey), **Eisenach** (Henri Alfred Lavanne), **Erfurt** (Henri Alfred Lavanne), **Friedberg** (Robert Parent), **Gardelegen** (Albert Henri Héron), **Golzern-Mulde** (Daniel Georges Morchoisne), **Havelberg II** (Charles Henri Douard), **Klein-Wittenberg** (Lucien Georges Joanest), **Königsbrück** (Paul Bucquoit, Fernand Léon Cocheteau, Albert Charles Gillet, René Moyer, René Auguste Pirquin), **Langensalza** (Pierre Caup, Lucien Georges Joanest, Henri Alfred Lavanne, Marcel Désiré Nabot, Albert Péron, Auguste Valentin Têtedoux, Raoul Vallée [ou Wallée]), **Merseburg** (Édmond Brochet, Jean Capelle, Arthur Adolphe Gillet, Albert Henri Héron, Émile Auguste Héron, Lucien Georges Joanest, Maximilien Eugène Mettens, Jean Néant), **Ohdruf** (Victor Henri Besneux, Pierre Caup, Maurice Victor Clémenceau, René Ernest Paillard, Albert Péron, Albert Jean Souque), **Stendal I** (Jean Capelle, René Hautefeuille, Albert Henri Héron), **Weimar** (Lucien Georges Joanest), **Wittenberg** (Émile Auguste Héron), **Zerbst** (René Cocheteau, Fernand Léon Cocheteau, Marcel Moyer), **Zittau** (Louis Macadre).

⁸⁵ **Amberg** (Marcel Clément Bosc, Eugène Marcel Joumier, Charles Désiré Pouget), **Augsbourg** (André Désiré Vandalem), **Eichstätt** (Gaston Dauwert, Eugène Marcel Joumier, Georges Théveneau), **Freising** (Maurice Victor Clémenceau), **Galgenberg-Würzburg** (Ladislas Pamphile Percheron, Georges Théveneau), **Grafenwöhr** (Eugène Marcel Joumier), **Hammelburg** (Albert Her, Louis Eugène Pinguet, Fernand Rousseau), **Ingolstadt** (Georges Théveneau), **Landshut** (Marcel Clément Bosc, Émile Charamolet, Émile Désiré Sergent), **Lechfeld** (Émile Désiré Sergent), **Puchheim** (Marcel Clément Bosc, Charles Désiré Pouget, Émile Désiré Sergent), **Ratisbonne** (André Désiré Vandalem), **Rothenburg/Tauber** (Georges Théveneau), **Trauenstein** (Gabriel Bestault).

⁸⁶ **Cassel-Niederzwehren** (Camille Hippolyte Angély, Marcel Bastien, Henri Pierre Caillette, Gabriel Eugène Gauthier, Henri Charles Lameth, Charles Henri Larcher, Alfred Nicolas, René Ernest Paillard, Auguste Valentin Têtedoux), **Cassel-Rothenditmold** (René Ernest Paillard), **Darmstadt** (André Louis Charpentier, Paul Coulon, Georges Marcel Garnier, Eugène Charles Martin, René Ernest Paillard, Louis Albert Sugis), **Giessen** (Jules Henri Begault, Gabriel Jules Chapart, Henri Léon Chevallier, Maurice Legat, Alfred Leroy, René Moyer, Alfred Nicolas), **Limburg** (Émile Cathonet, André Louis Charpentier, Jules Delattre, Georges Garnier, Armand André Héron, Louis Fernand Liagre, Arthur Moreau, Alfred Nicolas, Paul Étienne Pelletier), **Weilburg** (Robert Parent).

⁸⁷ **Dülmen** (Édmond Henri Blouin, Émile Victor Dumas, Alexandre Joseph Savel), **Meschede** (Gabriel Jules Chapart, Charles Henri Douard, Léon Léonard Lefèvre, Maximilien Eugène Mettens, Marcel Moyer, Jean Néant, Louis Albert Sugis), **Minden** (Victor Culot, Paul Jouniaux, Octave Charles Nollet, Paul Célestin Lecœur, Pierre Podevin, Jules Narcisse Sarazin, Jacques Marie Thomas), **Münster I** (Édmond Brochet, Victor Casail, Henri Léon Chevallier, Paul Coulon, Marcel Louis Étienne Dureau, Jules Évrard, Octave Moreau), **Münster II Rennbahn** (Édmond Brochet, Constant Désiré Buisson, Henri Louis Chansard, Henri Claret, Louis Coutellec, Jules Delattre, Émile Victor Dumas, Maxime Alexis Hilaire, Gaston Paul Leclercq, Jean Alexandre Sommaire, Marcel Sureau, Jacques Marie Thomas), **Münster III** (Victor Culot, Armand André Héron, Léon Van Rossin), **Paderborn-Sennelager** (Édmond Henri Blouin, Pierre Antoine Liagre, Jules Narcisse Sarazin).

⁸⁸ **Celle** (Henri Charles Lameth), **Göttingen** (Émile Gilles Cassin, Henri Charles Lameth, Charles Henri Larcher, Marcel Désiré Nabot, René Ernest Paillard), **Hameln** (Émile Gilles Cassin, Alfred Leroy, Pierre Antoine Liagre, Eugène Charles Martin, Émile Mortier, Eugène Léon Mortier, Thourigny, Raoul Vallée [ou Wallée]), **Soltau** (Édouard Florentin Hébart, Eugène Charles Martin).

⁸⁹ **Colmar** [auj. Haut-Rhin] (Lucien Leblanc), **Feldz** [Moselle] (Louis Eugène Pinguet), **Gebweiler** [auj. Guebwiller, Haut-Rhin] (Lucien Leblanc), **Lörchingen** [auj. Lorquin, Moselle] (Georges Marcel Garnier), **Metz** [Moselle] (Louis Eugène Pinguet), **Novéant** [Moselle] (Louis Eugène Pinguet), **Steinbach** [Haut-Rhin] (Maurice Pierre Longevial).

⁹⁰ **Heidelberg** (Robert Parent), **Ludwigsburg-Eglosheim** (Jules Onésyme Fontaine), **Mannheim** (Louis Marie Jégat, Maurice Lamarre, Lucien Leblanc), **Stuttgart-Rollschuhbahn** (Octave Charles Nollet, Charles Désiré Pouget, Albert Alexandre Samson), **Tauberbischofsheim** (Lucien Leblanc).

⁹¹ **Heuberg** (Camille Hippolyte Angély, Maurice Pierre Longevial), **Offenburg** (Georges Marcel Garnier), **Rastatt** (Charles Henri Larcher).

⁹² **Aix-la-Chapelle** (Jules Alphonse Ansel), **Coblence** (Alfred Nicolas), **Cologne** (Paul Gresland), **Duisbourg-Meiderich** (Maxime Alexis Hilaire), **Friedrichsfeld** (Victor Culot, Georges Hannotiaux, Raoul Hostelet, Henry Hufher, Paul Hufher, Paul Jouniaux, Louis Fernand Liagre, Alexandre Joseph Savel, Jacques Marie Thomas), **Griesheim** (Louis Albert Sugis), **Sarrebrück** (Émile Charamélet), **Trèves** (Paul Étienne Pelletier), **Wahn** (Jules Henri Begault, Alexandre Paul Vincent), **Wesel** (Louis Fernand Liagre), **Wetzlar** (Gabriel Jules Chapart).

⁹³ **Cambrai** [Nord] (Alexandre Joseph Savel), **Douai** [Nord] (Paul Célestin Lecœur), **Harderwijk** [Province de Gueldre, Pays-Bas] (Eugène Lacron), **Lille** [Nord] (Marcel Gabriel Stanislas Menault), **Montmédy** [Meuse] (Albert Alexandre Samson).

⁹⁴ **Holzminden** (Gabriel Bestault, Édouard Florentin Hébart, Léon Podevin).

⁹⁵ **Zossen** (Henri Cauveau), selon *La Gazette des Ardennes* du 18 septembre 1915, p. 617.

⁹⁶ **Schneidemühl** (Eugène Léon Mortier, Pierre Henri Mulard), **Stralkowo** (Jules Henri Begault, Raymond René Cantin).

⁹⁷ **Sagan** (Alexandre Paul Vincent).

⁹⁸ **Preussisch-Holland** (Henri Cauveau, Joseph Alphonse Colleau).

⁹⁹ **Güstrow** (Maxime Ferdinand Bizet).

¹⁰⁰ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 26 ; pour Charles Désiré Pouget, voir *La Gazette des Ardennes* du 21 mai 1915 ; pour Marcel Clément Bosc, voir *La Gazette des Ardennes* du 17 mai 1915, p. 285.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 9.

¹⁰² *Ibid.*, p. 43.

¹⁰³ Voir l'étude mise en ligne par les Archives municipales de la Ville de Münster (Stadtarchiv Münster) : http://www.muenster.de/stadt/kriegschronik1914/1918_kriegsgefangene. Plus généralement, sur les camps de Münster, l'on pourra consulter : Wilhelm DOEGEN, *Kriegsgefangene Völker, Bd. 1: Der Kriegsgefangenen Haltung und Schicksal in Deutschland*, Berlin, Dietrich Reimer, 1919, p. 19 sqq ; Christoph NÜBEL, « Die Mobilisierung der Kriegsgesellschaft. Propaganda und Alltag im Ersten Weltkrieg in Münster » *Münsteraner Schriften zur Volkskunde / Europäischen Ethnologie* 14 (2008), p. 74 sqq ; ID, « Mobilisierung der Heimatfront und Selbstbehauptung in Feindesland. Die Nagelung von Kriegswahrzeichen und das Monument der Kriegsgefangenen in Münster 1915-1918 », *Rheinisch-westfälische Zeitschrift für Volkskunde* 52 (2007), p. 131-156.

¹⁰⁴ Jean-Claude AURIOL, *Les barbelés des bannis. La tragédie des prisonniers de guerre français en Allemagne durant la Grande Guerre*, Paris, Tirésias, 2003, p. 131.

¹⁰⁵ <http://www.muenster.de/stadt/kriegschronik...>, *op. cit.*

¹⁰⁶ HINZ, *Gefangen im Großen Krieg...*, *op. cit.*, p. 238.

¹⁰⁷ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 39-40.

¹⁰⁸ *L'Abeille-Le Réveil* [désormais AB] du 14.09.1914, p. 2 [AMÉ, 7C1].

¹⁰⁹ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 40.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 14.

¹¹¹ AB 12.06.1915, p. 1 [AMÉ, 7C1].

¹¹² POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 9.

¹¹³ AB 11.12.1915, p. 1-2 [AMÉ, 7C1].

¹¹⁴ <http://www.muenster.de/stadt/kriegschronik...>, *op. cit.*

¹¹⁵ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 15, 33. Chamelet intègre dès le 11 décembre 1916 le 2^e Groupe d'aviation.

¹¹⁶ AB du 26.09.1914, p. 2.

¹¹⁷ AB du 10.10.1914, p. 2.

¹¹⁸ AB du 17.10.1914, p. 2.

¹¹⁹ AB du 14.09.1914, p. 2 ; AB du 7.11.1914, p. 2.

¹²⁰ AB du 16.01.1915, p. 2.

¹²¹ AB du 12.12.1914, p. 2.

¹²² AB du 13.03.1915, p. 3.

¹²³ AB du 24.04.1915, p. 1.

¹²⁴ AB du 25.09.1915, p. 2.

¹²⁵ AB du 9.01.1915, p. 2.

¹²⁶ AB du 20.02.1915, p. 2.

¹²⁷ AB du 13.03.1915, p. 3.

¹²⁸ AB du 18.09.1915, p. 2.

¹²⁹ AB du 27.11.1915, p. 1.

¹³⁰ AB du 29.01.1916, p. 1.

¹³¹ AB du 11.03.1916, p. 2.

¹³² AB du 8.04.1916, p. 2.

¹³³ AB du 12.05.1916, p. 2.

¹³⁴ AB du 24.06.1916, p. 2.

¹³⁵ *Ibidem*

¹³⁶ AB du 22.07.1916, p. 2.

¹³⁷ AB du 26.08.1916, p. 2.

¹³⁸ *Ibidem*

¹³⁹ AB du 16.09.1916, p. 2.

¹⁴⁰ AB du 28.04.1917, p. 2.

¹⁴¹ AB du 4.08.1917, p. 2.

¹⁴² AMÉ, 1 D 1.42, p. 86, 107-108, 153-154, 272.

¹⁴³ POMMEREAU/WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire...*, *op. cit.*, p. 8, 14, 19, 26 ; et (pour Jules Delattre) informations recueillies par BG 18.12.2015, *op. cit.*

¹⁴⁴ AB du 9.09.1916, p. 2.

¹⁴⁵ AB du 4.08.1917, p. 2.

¹⁴⁶ AB du 4.05.1918, p. 2 ; AB du 13.07.1918, p. 1 ; AB du 10.08.1918, p. 2 ; AB du 7.09.1918, p. 2 ; AB du 12.10.1918, p. 2.

¹⁴⁷ AB du 30.03.1918, p. 2.

¹⁴⁸ AB des 30.11.1918, 7.12.1918, 14.12.1918, 4.01.1919, 11.01.1919.

¹⁴⁹ AB du 30.11.1918, p. 1-2.